

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Tanindrazana – Fahafahana – Fandrosoana

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE



RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE (RA) Campagne agricole 2004-2005

TOME VII

INTEGRATION DE LA DIMENSION GENRE

Direction du Marketing et des Etudes Economiques
Service des Statistiques Agricoles

Octobre 2007

AVANT PROPOS

Le précédent recensement agricole de Madagascar remonte à 1984/1985. L'agriculture du pays a connu depuis lors des bouleversements importants appelant une nouvelle photographie des structures de l'agriculture malgache et des caractéristiques principales de ses exploitations. De même, une base de sondage actualisée était nécessaire pour une nouvelle série d'enquêtes sur le secteur agricole réalisées sur des échantillons représentatifs.

Une meilleure appréciation de l'impact des efforts dans le développement rural nécessite la disponibilité des données statistiques fiables et actuelles permettant une vue objective sur le secteur pour les meilleures prises de décisions politiques et économiques. C'est ainsi que le Gouvernement, conscient du besoin de données statistiques actualisées et fiables, a décidé la réalisation du Recensement de l'Agriculture (RA 2004/2005), recommandé d'ailleurs à l'échelon mondial par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) dans le cadre du Programme de Recensement Mondial de l'Agriculture 2000.

Le Recensement de l'Agriculture 2004/2005 a été conçu et réalisé par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), avec l'assistance technique de la FAO. La période de référence choisie est la campagne agricole 2004/2005. Les travaux de cette opération statistique de grande envergure, étalés de février 2004 à Octobre 2007, se sont déroulés en six principales phases à savoir :

- La préparation administrative et technique du recensement ;
- Le recensement pilote ;
- La réalisation des opérations de dénombrement des unités primaires ;
- La réalisation du recensement proprement dit (enquête auprès des exploitations agricoles) ;
- Le traitement informatique des données du recensement ;
- L'analyse et la diffusion des résultats du recensement.

Le Recensement de l'Agriculture 2004/2005 a couvert l'ensemble du territoire national permettant de disposer des données par district, par région, par province et au niveau national. Il a été mené sous forme d'enquête par sondage de grande envergure avec un échantillon d'exploitations agricoles représentatif au niveau district. De par leur taille et leurs caractéristiques, les grandes exploitations et les exploitations modernes ont été enquêtées exhaustivement. Le RA 2004/2005 a intégré la dimension genre dans le processus de production et d'analyse des données statistiques.

Le recensement a nécessité une organisation méthodique et un important travail de contrôle. L'information recueillie permet donc une description complète de l'agriculture, l'élevage et la pêche traditionnelle malgaches dans toutes ses diversités locales et constitue ainsi une base de données pendant plusieurs années pour répondre aux principales demandes d'informations sur les structures de l'agriculture, l'élevage et la pêche. Les utilisateurs pourront ainsi bénéficier des résultats comparables pour l'ensemble des provinces, régions et districts.

Le présent document intitulé "Tome VII : Intégration de la Dimension Genre - Résultats Définitifs du RA 2004/2005" constitue un des documents élaborés pour cette importante investigation statistique qui est le RA 2004/2005. En dehors de ce volume, les documents suivants sont publiés sur le Recensement de l'Agriculture (RA 2004/2005):

- Tome I : Généralités, Méthodologies et Principaux Résultats Définitifs du RA 2004/2005.
- Tome II : Population et Exploitations Agricoles - Résultats Définitifs du RA 2004/2005.
- Tome III : Parcelles et Superficies des Cultures - Résultats Définitifs du RA 2004/2005.
- Tome IV : Cheptel Animal - Résultats Définitifs du RA 2004/2005.
- Tome V : Matériels et Equipements - Résultats Définitifs du RA 2004/2005.
- Tome VI : Pêche et Aquaculture - Résultats Définitifs du RA 2004/2005.
- Dépliant sur les principaux résultats du RA 2004/2005.
- CD-Rom du RA 2004/2005.

En outre un autre document rattaché à ce recensement fera l'objet d'une publication ultérieure, à savoir :

- Tome VIII : Enquêtes connexes - Résultats Définitifs du RA 2004/2005.

Cette investigation statistique a permis de produire une importante gamme de données liées à l'environnement rural, aux potentiels et aux efforts de production, aux techniques de production et aux performances du secteur. Ces données constituent des éléments de définition des principaux indicateurs pour le suivi, l'évaluation et l'analyse des programmes sectoriels sur la pauvreté, la vulnérabilité, l'insécurité alimentaire, le développement des filières d'exportations, l'amélioration de la production et de la productivité, les aménagements et les voies d'accès et les capacités du pays à couvrir les besoins du marché local ainsi que ses performances à pénétrer le marché international.

Les résultats du Recensement de l'Agriculture constituent un instrument privilégié dont les analyses approfondies sur des thèmes spécifiques permettront d'orienter les stratégies de développement rural en général et de développement agricole en particulier. La présentation et la publication de ces résultats, permettront à l'ensemble des utilisateurs, y compris le Gouvernement et les partenaires au développement, de disposer des indicateurs pertinents pour mieux saisir les mutations du monde rural.

Que toutes les personnes qui ont participé à ce recensement en soient remerciées, notamment les cadres des différentes structures nationales concernées, qui ont oeuvré pour que cette opération statistique de grande envergure soit menée à bonne fin. Le gouvernement remercie tous les partenaires techniques et financiers qui ont accompagné la réalisation du projet, de la conception à la diffusion des résultats notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la Banque Mondiale et l'Union Européenne.

Je voudrai aussi et surtout remercier les agriculteurs qui ont répondu avec objectivité aux questions du recensement et sans lesquels, il n'aurait pu être mené à son terme.

L'administration, la profession, les décideurs et les chercheurs à tous les niveaux, dans le domaine agricole, possèdent aujourd'hui, avec les résultats définitifs du Recensement de l'Agriculture (RA 2004/2005), un excellent outil de travail. Je souhaite qu'il en soit fait le meilleur usage.

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

Marius H. RATOLOJANAHARY

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES.....	7
I. INTRODUCTION	9
II. CONCEPTS ET DEFINITIONS	11
2.1. CONCEPT DU « GENRE »	11
2.2. ANALYSE DU GENRE.....	11
2.3. ACCES AUX PRINCIPAUX FACTEURS DE PRODUCTION SELON LE SEXE.....	11
2.4. TERRE.....	11
2.5. INTEGRATION DU GENRE	12
2.6. QUELQUES REPERES SUR LE PLAN JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE SUR L'EGALITE DES CHANCES	13
III. RESULTATS SUR LA DIMENSION GENRE.....	15
3.1. DONNEES DEMOGRAPHIQUES	15
3.1.1. <i>Structure de la population agricole.....</i>	<i>15</i>
3.1.2. <i>Situation matrimoniale de la population agricole.....</i>	<i>18</i>
3.2. EXPLOITATIONS AGRICOLES	20
3.2.1. <i>Structure par âge et par sexe des exploitants agricoles.....</i>	<i>24</i>
3.2.2. <i>Ratio de dépendance</i>	<i>26</i>
3.2.3. <i>Niveau d'instruction des populations et des chefs d'exploitations.....</i>	<i>27</i>
3.2.4. <i>Taux d'alphabétisation.....</i>	<i>30</i>
3.3. ACCES AUX RESSOURCES PRODUCTIVES ET A LEUR CONTROLE.....	31
3.3.1. <i>Type de propriété de la terre et mode de faire-valoir selon le sexe.....</i>	<i>32</i>
3.3.2. <i>Allocation des champs de culture et des parcelles.....</i>	<i>32</i>
3.3.3. <i>Principales cultures</i>	<i>33</i>
3.3.4. <i>Accès aux intrants.....</i>	<i>35</i>
3.3.5. <i>Répartition des rôles et responsabilités entre hommes et femmes au sein des exploitations.....</i>	<i>36</i>
3.3.6. <i>Elevage.....</i>	<i>36</i>
3.3.7. <i>Ressources halieutiques.....</i>	<i>36</i>
3.3.7. <i>Crédit.....</i>	<i>38</i>

3.4. MATERIELS ET EQUIPEMENTS AGRICOLES.....	39
3.5. MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE.....	39
3.5.1. <i>Taux d'activité</i>	40
3.5.2. <i>Sous-emploi</i>	42
3.6. REVENUS SALARIAUX.....	43
3.7. REDUCTION DE LA PAUVRETE.....	44
IV. CONCLUSIONS.....	46
V. RECOMMANDATIONS.....	48
VI. ANNEXES.....	52
6.1. LISTE DES TABLEAUX.....	53
6.2. LISTE DES GRAPHIQUES.....	55
6.3. LISTE DES SPHERES SUR LES FEMMES ET L'AGRICULTURE.....	56
6.4. ETUDE DE CAS : PROJET PDFIV (PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER INTEGRE DU VAKINANKARATRA).....	58

SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

CEDEF :	Convention pour l'Elimination de toutes formes de Discrimination à l'égard des Femmes
EDS :	Enquête Démographique et de Santé (
DDSS :	Direction de la Démographie et des Statistiques Sociales
DMEC :	Direction du Marketing et des Etudes Economiques
DSI :	Direction des Systèmes d'Information
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
INSTAT :	Institut National de la Statistique
MAEP :	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MAP :	Madagascar Action Plan
MDAT :	Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire
PANAGED :	Plan d'Action National Genre et Développement (
PANSA :	Plan d'Action National pour la Sécurité Alimentaire
PARGED :	Plans Régionaux Genre et Développement

PIB : Production Intérieure Brute

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

RA : Recensement de l'Agriculture

UP : Unités Primaires

US : Unités Secondaires

I. INTRODUCTION

Ce document intitulé "Tome VII : Intégration de la Dimension Genre - Résultats Définitifs du RA 2004/2005" fait partie des activités de coopération entre Madagascar et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) en matière de statistiques agricoles pour « collecter, analyser, interpréter et disséminer les informations relatives à la nutrition, l'alimentation et l'agriculture ». Il s'inscrit dans le cadre du Programme Mondial Décennal du Recensement de l'Agriculture recommandée par la FAO.

A cet effet, des guides sur les concepts, les définitions, les classifications et la méthodologie ont été élaborés. En ce qui concerne le genre, un guide spécifique intitulé « Importance des statistiques tenant compte des spécificités homme-femme » a été préparé dès 1994. En 1999, la FAO a publié un autre document : « Les recensements agricoles et les considérations du genre : concepts et méthodologie ». Il a été souligné que le recensement agricole présente une importance capitale pour le genre, et vice-versa. Les enjeux sont aussi importants d'un côté comme de l'autre.

Ne pas considérer la perspective du genre risque d'entraîner l'invisibilité de la moitié de la population. En revanche, l'utilisation des concepts, définitions, classifications et méthodes appropriés et adoptés au niveau international, contribue à l'amélioration des données statistiques et permet la comparaison internationale des résultats. Ceci, d'autant plus que le recensement agricole a un rôle important dans l'étude et la compréhension des caractéristiques sociales et culturelles du développement rural, en relation avec la répartition des tâches dans les ménages et les interactions entre les membres des ménages. Ces connaissances, basées sur les données fournies par le recensement agricole permettent de veiller à l'adéquation des politiques de développement, par rapport aux vraies réalités. Cela permet d'une part, d'enrichir la base de données, et d'autre part, d'éviter les appréciations inexactes des besoins de l'ensemble de la population et au final la perpétuation des inégalités sociales.

Madagascar a effectué son deuxième recensement agricole au cours de la campagne agricole 2004/2005, et les questionnaires ont été désagrégés par sexe dans la plupart des sujets traités. Il a été également prévu de faire des enquêtes complémentaires, non seulement pour le « genre », mais également pour d'autres aspects. La dimension « genre » a été intégrée dès la phase de conception et par la suite dans le processus de production. Les aspects du « genre » auraient dû, normalement, être complétés par des enquêtes complémentaires qui, malheureusement, faute de temps et de moyens, n'ont pu être réalisées. Pour combler certaines lacunes décelées, un recours a été fait à d'autres sources d'informations afin de donner, autant que possible une vision complète de la problématique du « genre » à Madagascar. Il s'agit, en particulier de la prise en compte des opérations statistiques menées sur le plan national et des documents de référence, à savoir :

- Enquête Démographique et de Santé (EDS 2003/2004 - INSTAT) ;
- Rapport sur le Développement Humain - PNUD ;
- Plan d'Action National pour la Sécurité Alimentaire (PANSA) Madagascar 2006

Le présent document "Tome VII : Intégration de la Dimension Genre - Résultats Définitifs du RA 2004/2005" cherche à analyser les données et informations préalablement désagrégées par sexe. Il vise donc à « fournir une image actualisée et réelle de la contribution des hommes et des femmes aux activités dans le secteur agricole » de manière à contribuer à l'amélioration de la formulation, la planification, l'exécution et le suivi des projets et programmes de développement agricole et rural. De plus leur évaluation se trouvera facilitée par la disponibilité de bases de données fiables, complètes et à jour.

Les objectifs de l'intégration du genre dans le recensement agricole sont multiples et complémentaires :

- Fournir des instruments efficaces et performants pour la prise de décisions, la formulation et la planification des programmes de développement agricole et rural ;
- Contribuer à la mise en place d'une base de données complète reflétant la réalité : concepts, système de désagrégation et méthodologies capables de mesurer toutes les activités économiques dans l'agriculture et le développement rural ;
- Intégrer la « dimension genre » dans les systèmes nationaux de production et d'utilisation des données statistiques ;
- Renforcer la qualité du recensement agricole en tant que source de données de référence sur la structure de l'agriculture par la fourniture d'informations détaillées et complémentaires sur les actifs agricoles (hommes et femmes).

II. CONCEPTS ET DEFINITIONS

2.1. Concept du « Genre »

Il s'agit d'une notion sociologique, variable selon le contexte et qui diffère du sexe qui est biologique et immuable. Il prend en considération les hommes, les femmes et les catégories sociales, et concernent les rôles sociaux, économiques et culturels ainsi que les interactions entre hommes et femmes et entre les catégories sociales. Il tient également compte de leurs besoins et responsabilités.

2.2. Analyse du Genre

C'est un outil pour identifier les rôles respectifs des hommes, des femmes et des catégories sociales et les interactions entre eux, dans un contexte et une culture de données statistiques. Il permet de renforcer les opérations de diagnostic, de planification, de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation des programmes de développement dans une perspective d'égalité homme-femme. C'est également une méthode pour améliorer l'efficacité et l'impact des projets et programmes de développement sur les hommes et femmes, les catégories sociales, sans distinction ni discrimination.

2.3. Accès aux principaux facteurs de production selon le sexe

Il s'agit de déterminer qui possède les ressources, qui décide de leur allocation et utilisation. L'analyse selon le genre permet d'examiner les différences d'accès des hommes et des femmes aux différents facteurs, en relation avec leurs rôles et responsabilités respectifs au sein du ménage. L'accès aux ressources et leur contrôle ont une incidence directe sur les conditions de vie et de travail ainsi que sur les niveaux de revenus et de bénéfices du développement. Il faut faire remarquer qu'il n'existe pas de données désagrégées par sexe pour tous les facteurs de production agricoles dans le RA.

2.4. Terre

Pour les ménages ruraux, la terre reste la principale ressource naturelle. Sur le plan législatif moderne, il n'y a pas de discrimination entre les hommes et les femmes. Dans la plupart des groupes ethniques, le garçon et la fille héritent de manière égale des ascendants. Cependant, dans le droit coutumier ou les pratiques traditionnelles, la fille reçoit une part moindre, pour diverses raisons : renoncement volontaire car l'héritage de la terre est lié à certaines obligations comme le « famadihana », estimé comme la

responsabilité des hommes ; marque de confiance en l'homme sous le nom duquel les terres sont inscrites ; peu de familiarisation de femmes avec les procédures administratives.

L'accès effectif à la terre a une incidence importante sur l'efficacité des systèmes de production, et peut même conditionner certains facteurs comme l'accès au crédit, la terre étant la principale garantie ; le niveau de revenus. Au niveau du ménage, la distribution ou l'attribution des terres ne se font pas de manière équitable à cause de l'asymétrie dans les pouvoirs de décision entre les membres.

2.5. Intégration du Genre

C'est la prise en compte des notions d'égalité des chances et des opportunités entre hommes et femmes dans les objectifs, les structures et les activités d'un projet ou programme de développement.

Pourquoi intégrer le genre dans le Recensement Agricole ?

Le recensement agricole constitue une opportunité unique pour obtenir, de manière globale et à l'échelle nationale, des données et informations sur les hommes, les femmes et leurs activités de production dans le secteur agricole. Il permet aussi de mettre en perspective les informations et données obtenues à partir d'enquêtes ou de recherches de « genre » plus restreintes sur le plan thématique ou géographique. Un certain nombre de facteurs et considérations peut être introduits dans l'analyse des résultats :

- Considérations humaines et juridiques :
 - o Egalité des droits entre hommes, femmes et les catégories sociales ;
 - o Egalité des chances et des opportunités dans l'accès aux ressources et bénéfices du développement.
- Considérations économiques ;
 - o Utilisation de toutes les ressources humaines selon les besoins et les centres d'intérêt, et en fonction des compétences et spécialisations ;
 - o Rentabilisation optimale des infrastructures et investissements.

- Considérations socio-démographiques :
 - o Organisations des populations : groupements et associations ;
 - o Recherche de la participation de toutes les parties prenantes ;
 - o Meilleure connaissance des dynamiques sociales : rôles et responsabilités, besoins et motivations, connaissances et compétences, organisations sociales.

2.6. Quelques repères sur le plan juridique et réglementaire sur l'égalité des chances

Sur le plan national

- La Constitution malgache de 1992 confère aux citoyens hommes et femmes la jouissance de tous les droits de la personne humaine et de toute liberté fondamentale. Elle interdit toutes formes de discrimination basée sur le sexe.
- La Politique Nationale de la Promotion de la Femme pour un développement équilibré homme-femme (homme-femme) adoptée par décret en Octobre 2000.
- Le Plan d'Action National Genre et Développement (PANAGED) qui est la synthèse de 6 Plans Régionaux Genre et Développement (PARGED). Il vise l'intégration de la problématique de l'égalité entre les sexes dans les processus de planification locale, régionale ou locale autour de trois axes programmatiques : a) intégration du genre dans les institutions, programmes et projet de développement ; b) amélioration de l'efficacité économique des femmes ; amélioration de la condition juridique et sociale des femmes.
- Madagascar Action Plan (MAP) : L'engagement 8 - Défi 5 « Promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes » grâce à l'accroissement de la participation des femmes à la vie communautaire, et à la promotion et mise en application effective de leurs droits.

Sur le plan international

- Ratification de la Convention pour l'Élimination de toutes formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF) des Nations Unies en 1988.
- Adoption du « Programme Mondial pour la Promotion de la Femme de Beijing » 1995.
- Adhésion aux résolutions de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur « Beijing +5 » pour accélérer la réalisation de l'égalité entre les sexes, le développement et la Paix, ainsi que le renforcement du pouvoir d'action des femmes - Juin 2000.
- Adhésion aux « Objectifs de la Déclaration du Millénaire » qui réaffirment la volonté des gouvernements pour « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » comme moyens efficaces pour la lutte contre la pauvreté, la faim et la maladie, et la promotion d'un développement durable.

III. RESULTATS SUR LA DIMENSION GENRE

3.1. DONNEES DEMOGRAPHIQUES

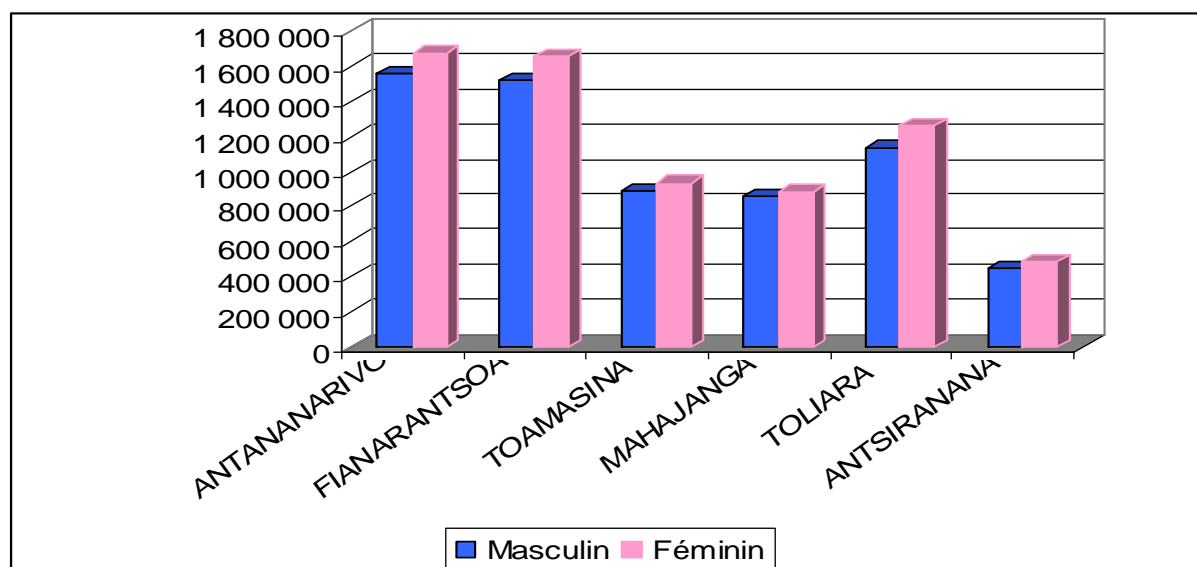
3.1.1. Structure de la population agricole

Pour la campagne agricole 2004-2005 la population agricole est estimée à 13 315 725 d'habitants, dont 51,8% sont de sexe féminin et 48,2% de sexe masculin soit un rapport de masculinité de 93 hommes pour 100 femmes. Il existe des variations régionales. Dans les régions qui composent la province d'Antananarivo, les pourcentages des hommes et des femmes sont pratiquement les mêmes. Les plus élevés se trouvent dans le Vakinankaratra (9,2%) et l'Analamanga (7,7%). Le même phénomène se retrouve partout sauf dans la province de Toliara où les femmes prédominent (18,3% contre 17,7%). En revanche à Mahajanga, ce sont les hommes qui prédominent : 13,4% contre 12,8%.

Tableau 1 : Répartition de la population agricole selon le sexe par province

Province	Sexe				Ensemble	
	Masculin	%	Féminin	%	Effectif	%
ANTANANARIVO	1 559 298	48,2	1 677 320	51,8	3 236 618	24,3
FIANARANTSOA	1 519 674	48,5	1 653 730	51,5	3 173 404	23,8
TOAMASINA	889 459	48,8	934 702	51,2	1 824 161	13,7
MAHAJANGA	860 228	49,3	884 557	50,7	1 744 785	13,1
TOLIARA	1 137 299	47,4	1 264 366	52,6	2 401 665	18,0
ANTSIRANANA	449 362	48,1	485 731	51,9	935 093	7,0
MADAGASCAR	6 415 319	48,2	6 900 406	51,8	13 315 725	100,0

Graphique 1 : Répartition de la population agricole selon le sexe par province



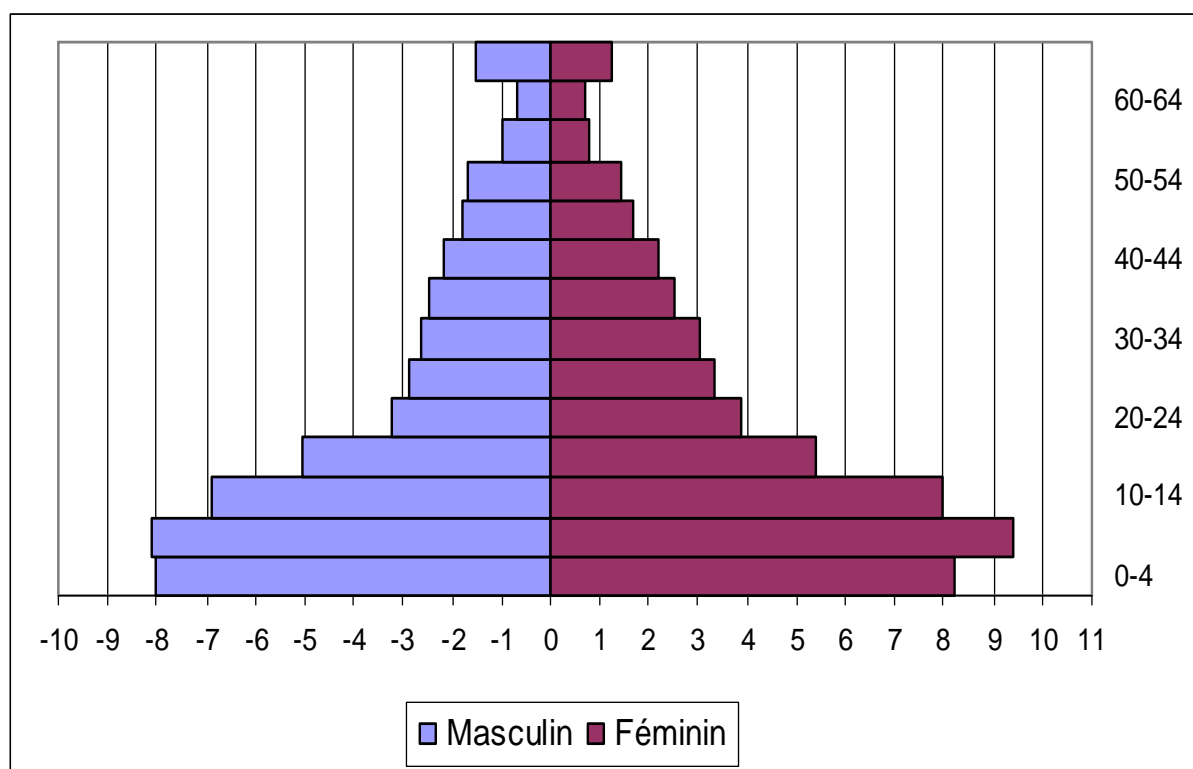
Les proportions des femmes des groupes d'âges de moins de 35 ans sont légèrement plus élevées que celles des hommes des mêmes groupes d'âges et la tendance est inversée au-delà du groupe d'âge de 35 ans et plus. La population agricole est jeune car 48,6% de l'ensemble ont moins de 15 ans avec une nette prédominance des filles : 49,3% contre 46,9% pour les garçons. Quant aux tranches d'âge de 15 à 59 ans, c'est la situation inverse : 47,5% d'hommes contre 46,5% de femmes. La pyramide des âges de cette population agricole évoque les caractéristiques démographiques des pays en développement. Les pyramides d'âge des hommes et des femmes sont presque identiques avec une base élargie. Les garçons prédominent dans la tranche d'âge de 0 - 4 ans, et la tendance s'inverse jusqu'à l'âge de 34 ans.

Le rapport de masculinité est de 95,6% en milieu urbain et 98,2% en milieu rural. Le taux le plus bas se trouve dans l'Androy et le plus élevé dans l'Itasy (INSTAT/DSM/EPM 2005).

Tableau 2 : Répartition de la population agricole selon l'âge et le sexe (Effectif)

TRANCHE D'AGE	SEXE					
	MASCULIN	%	FEMININ	%	ENSEMBLE	%
0 - 4	1 085 874	16,9	1 073 113	15,6	2 158 986	16,2
5 - 9	1 081 599	16,8	1 256 708	18,3	2 338 307	17,6
10 - 14	9164 09	14,3	1 064 016	15,5	1 980 425	14,9
15 - 19	675 304	10,5	722 774	10,5	1 398 078	10,5
20 - 24	431 296	6,7	515 426	7,5	946 722	7,1
25 - 29	383 164	6,0	440 835	6,4	824 000	6,2
30 - 34	351 431	5,5	402 217	5,9	753 648	5,7
35 - 39	331 389	5,2	334 944	4,9	666 333	5,0
40 - 44	292497	4,5	289518	4,2	582 016	4,4
45 - 49	239 395	3,7	226 137	3,3	465 531	3,5
50 - 54	222 863	3,5	189 405	2,8	412 268	3,1
55 - 59	129 126	2,0	104 565	1,5	233 691	1,8
60 - 64	94 605	1,5	91 440	1,3	186 045	1,4
65 et plus	201 004	3,1	168 671	2,5	369 675	2,9
MADAGASCAR	6 435 955	100,0	6 879 770	100,0	13 315 725	100,0

Graphique 2: Pyramide des âges de l'ensemble de la population agricole

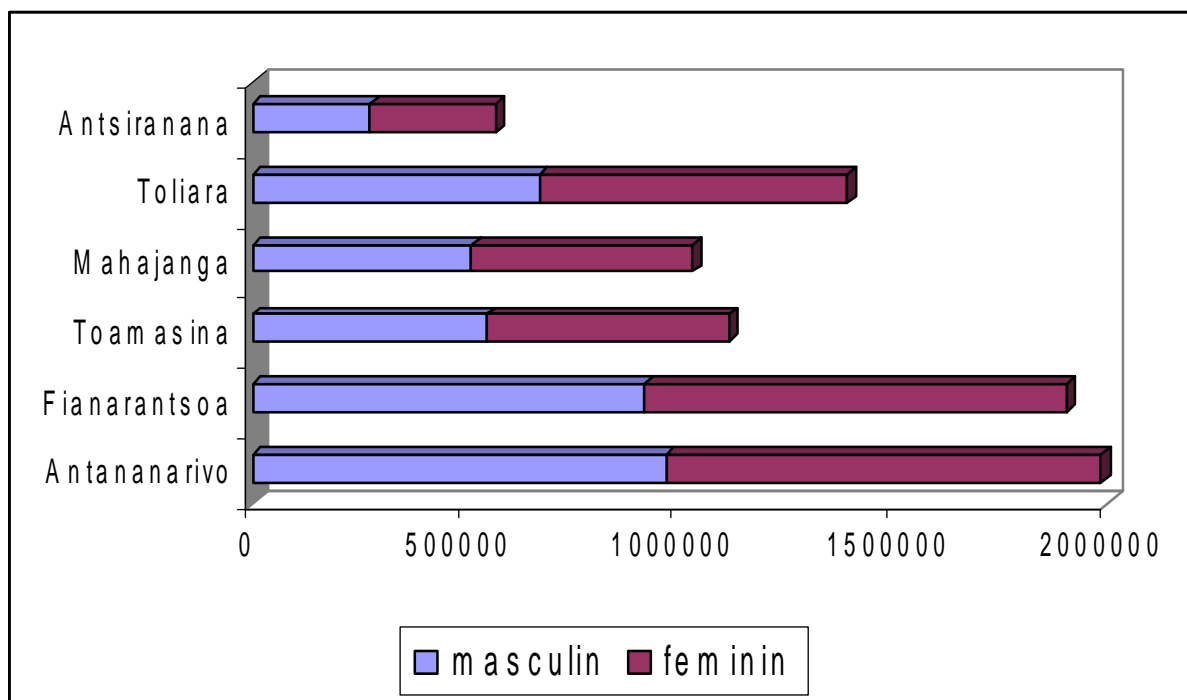


La population agricole de 12 ans et plus est estimée à 7 999 475 habitants soit 60,1% de la population agricole totale. La proportion des femmes des tranches d'âge de moins de 35 ans est légèrement plus élevée que celle des hommes, et la tendance est inversée au-delà du groupe d'âge de 35 ans et plus. Les provinces d'Antananarivo et de Fianarantsoa regroupent le plus grand nombre de la population agricole ayant plus de 12 ans; alors que dans la province d'Antsiranana on a recensé le moins d'individus de cette tranche d'âge.

Tableau 3: Répartition de l'effectif de la population agricole âgée de plus de 12 ans par province

Province	Sexe				Total	%
	Masculin	%	Féminin	%		
ANTANANARIVO	966 955	24,8	1 019 910	24,8	1 986 865	24,8
FIANARANTSOA	918 029	23,6	986 935	24,0	1 904 964	23,8
TOAMASINA	549 206	14,1	567 286	13,8	1 116 492	14,0
MAHAJANGA	513 911	13,2	517 558	12,6	1 031 469	12,9
TOLIARA	670 407	17,2	719 846	17,5	1 390 253	17,4
ANTSIRANANA	275 131	7,1	294 301	7,2	569 432	7,1
MADAGASCAR	3 893 640	100,0	4 105 835	100,0	7 999 475	100,0

Graphique 3: Répartition de l'effectif de la population agricole âgée de plus de 12 ans par province



3.1.2. Situation matrimoniale de la population agricole

En général, les femmes deviennent chefs de famille lorsqu'elles sont célibataires, ou à la suite de divorce ou du décès du mari. Cependant, dans la société traditionnelle, les femmes célibataires ou veuves restent souvent sous la tutelle des éléments mâles de la famille ou du clan.

La proportion des hommes mariés (53,1%) est plus grande que celle des femmes mariées (50,8%). Cette situation se retrouve quasiment dans les provinces comme dans les régions. Dans toutes les provinces les personnes mariées sont majoritaires au niveau de la population agricole âgée de plus de 12 ans (sauf pour les femmes mariées de la province de Fianarantsoa qui ne sont que 48,5%), viennent ensuite les célibataires avec un taux variant de 34,5% à 42,5% et enfin les divorcés et les veufs.

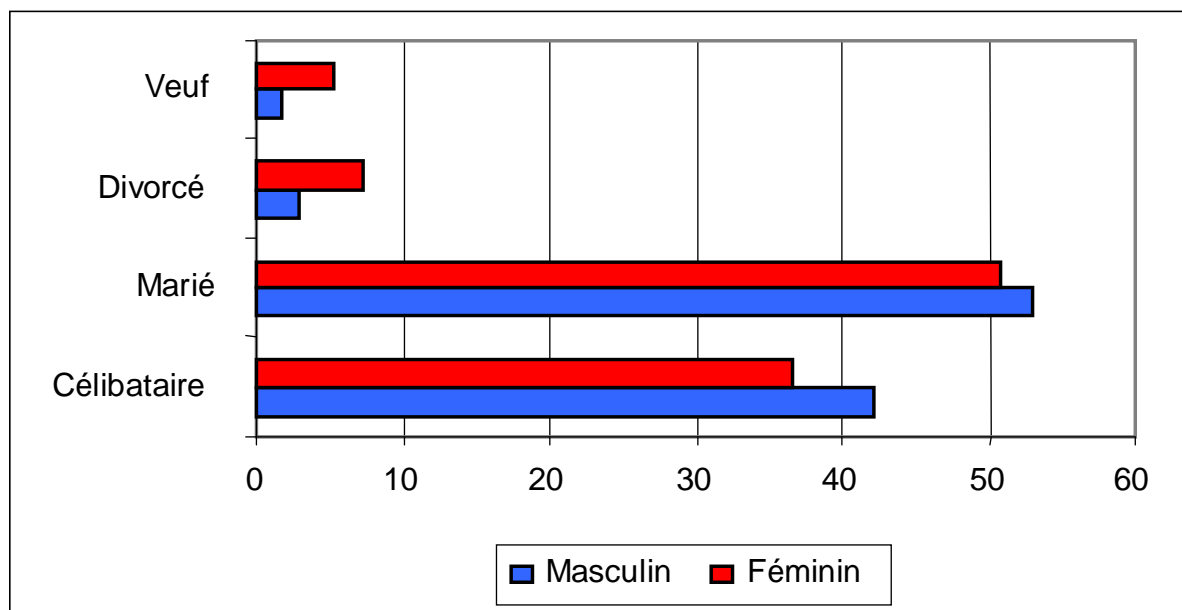
Tableau 4: Répartition de la population agricole de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale par Région (%)

Région	Etat matrimonial				Total
	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf/veuve	
Analamanga	267 235	351 359	17 535	26 967	663 097
Vakinankaratra	301 196	387 890	20 825	30 411	740 322
Itasy	143 384	185 186	9 644	13 119	351 333
Bongolava	88 925	129 126	6 174	7 889	232 113
Haute Matsiatra	204 456	252 375	17 760	19 736	494 327
Amoron'i Mania	153 697	170 251	17 890	19 040	360 878
Vatovavy Fitovinany	234 786	301 447	42 798	27 246	606 277
Ihorombe	44 335	63 747	6 977	3 352	118 411
Atsimo Atsinanana	117 440	168 518	26 629	12 483	325 070
Atsinanana	141 378	193 461	18 583	12 406	365 827
Analanjirifo	148 011	217 187	27 597	12 941	405 736
Alaotra Mangoro	150 777	171 879	11 030	11 243	344 929
Boeni	91 161	116 170	14 752	6 004	228 088
Sofia	194 983	282 083	38 284	17 574	532 924
Betsiboka	57 620	73 229	6 182	4 474	141 504
Melaky	52 752	65 693	7 426	3 082	128 953
Atsimo Andrefana	217 114	312 318	31 660	15 809	576 901
Androy	128 822	165 095	16 296	13 696	323 909
Anosy	94 492	116 404	15 628	8 823	235 347
Menabe	97 593	134 915	15 481	6 107	254 095
Diana	75 069	103 864	15 577	5 698	200 209
Sava	143 828	191 421	23 593	10 381	369 223
MADAGASCAR	3 149 055	4 153 617	408 322	288 481	7 999 475

Tableau 5: Répartition de la population agricole de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale par Province (%)

Province	Masculin				Féminin			
	célibataire	marié	divorcé	veuf	célibataire	mariée	divorcée	veuve
ANTANANARIVO	42,1	54,5	1,3	2,1	38,6	51,6	4,1	5,7
FIANARANTSOA	42,5	52,0	3,3	2,2	36,9	48,5	8,3	6,3
TOAMASINA	42,1	53,1	3,3	1,5	36,8	51,3	6,9	5,0
MAHAJANGA	42,4	52,2	4,0	1,4	34,5	52,0	8,9	4,6
TOLIARA	42,5	53,1	3,2	1,2	35,1	51,9	8,0	5,0
ANTSIRANANA	41,2	53,5	4,3	1,0	35,9	50,2	9,3	4,6

Graphique 4: Répartition de la population agricole de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale



3.2. EXPLOITATIONS AGRICOLES

En 2004/2005, sur un effectif de 2 428 492 exploitations agricoles, 84,7% avaient des chefs masculins et 15,3% des chefs féminins. Les provinces comptent dans l'ensemble plus d'hommes chefs d'exploitation que de femmes. Les pourcentages varient en fonction des tranches d'âge :

- 25 à 44 ans : 54,2% pour les hommes et 38,8% pour les femmes.
- Plus de 45 ans : 39,3% pour les hommes et 56,3% pour les femmes.

Chez les femmes Chef d'exploitation, 45,9% ont de petites exploitations, 9% de moyennes exploitations et 2,3% de grandes exploitations contre.

Tableau 6 : Distribution des ménages par genre du Chef de ménage et selon le milieu (%)

Genre du chef de ménage	Milieu		Ensemble
	Urbain	Rural	
Homme	79,7	81,6	81,1
Femme	20,3	18,5	18,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Graphique 5 : Distribution des ménages par genre du Chef de ménage et selon le milieu (%)

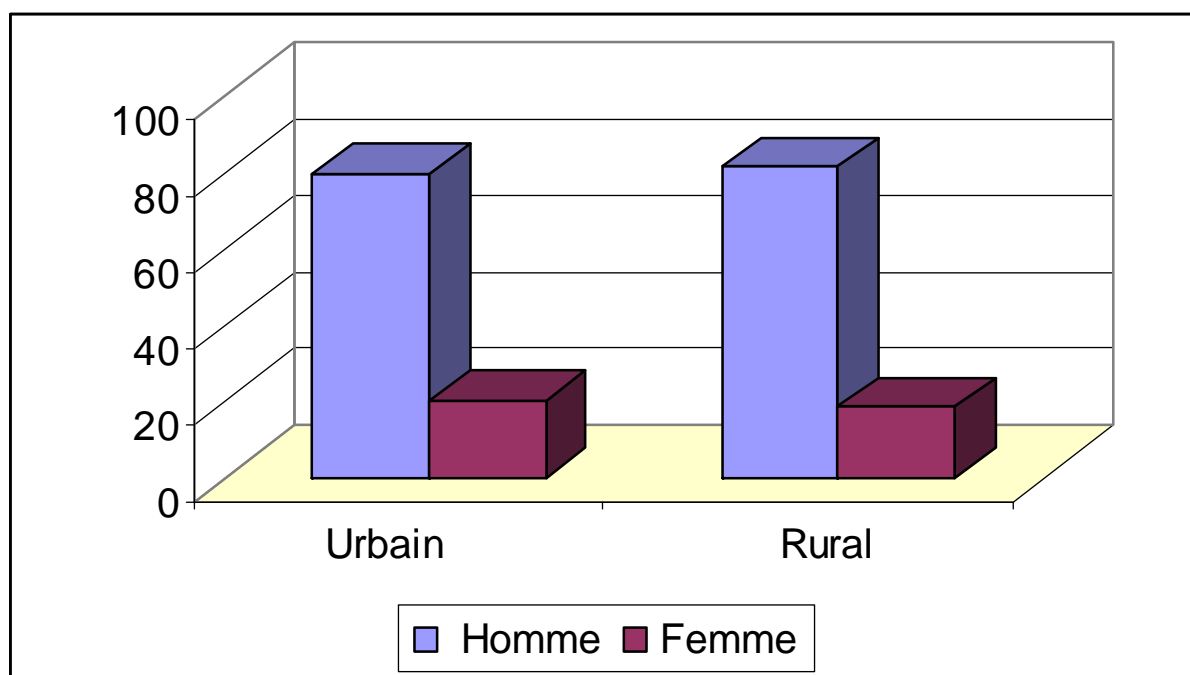


Tableau 7 : Distribution de la population selon le genre du Chef de ménage par milieu (%)

Genre du chef de ménage	Milieu		Ensemble
	Urbain	Rural	
Homme	83,7	86,2	85,6
Femme	16,3	13,3	14,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM/2005

Graphique 6 : Distribution de la population selon le genre du Chef de ménage par milieu (%)

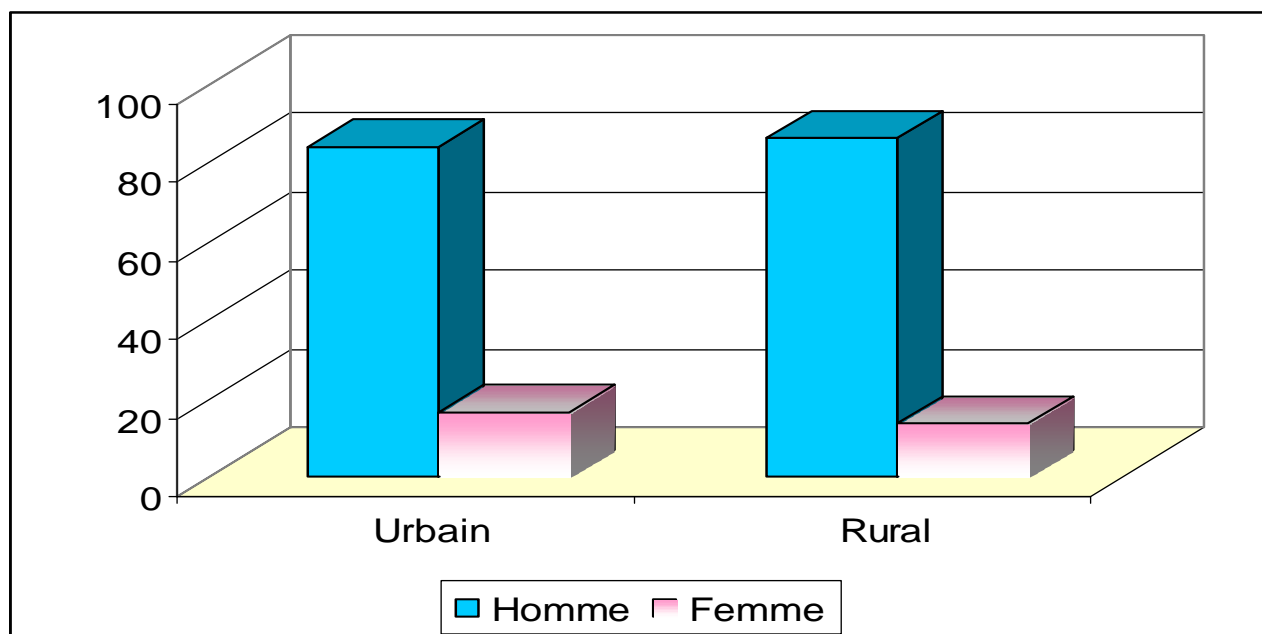
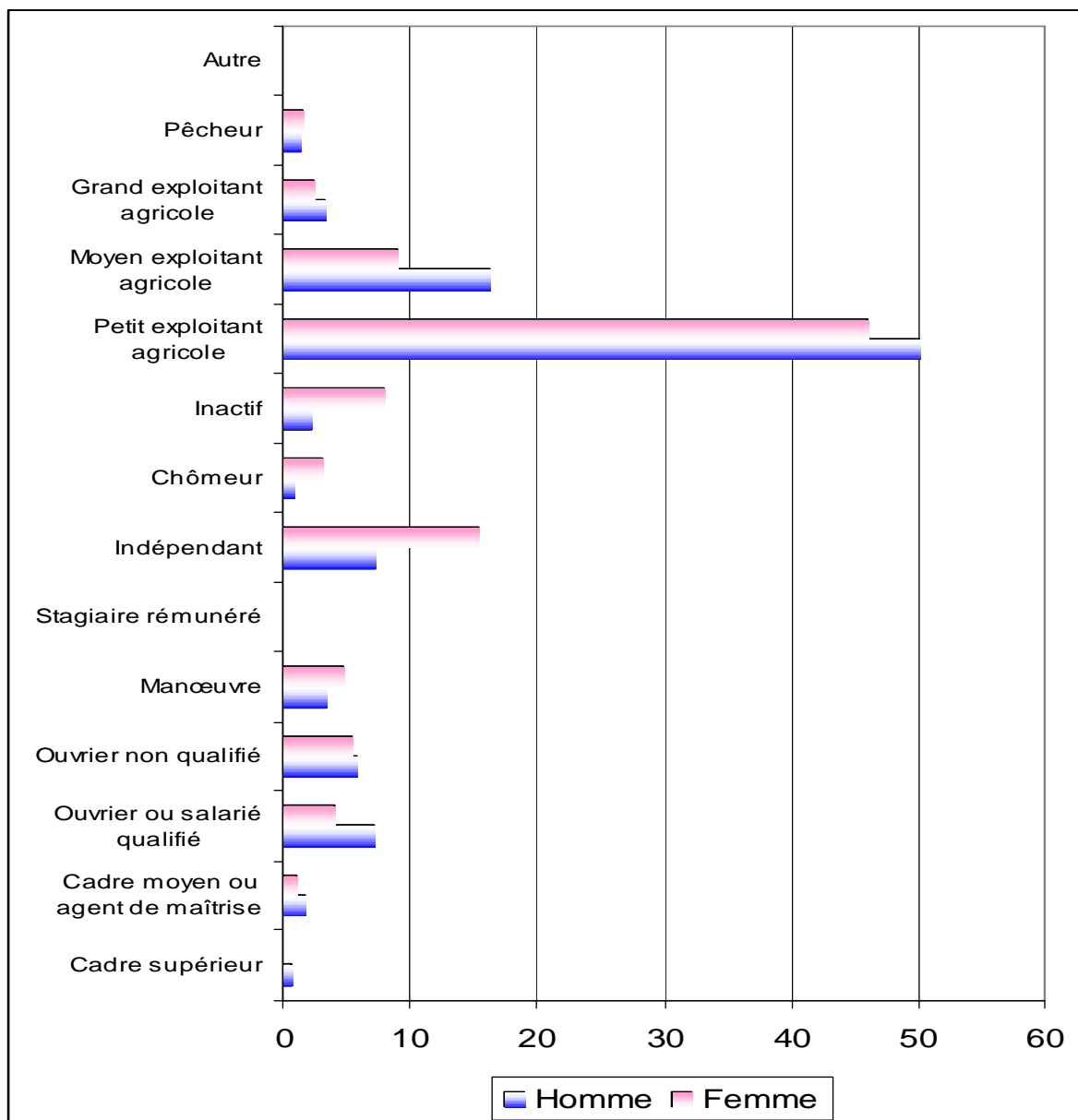


Tableau 8 : Distribution des Chefs de ménage par catégorie socio-économique selon le genre (%)

Groupe socio-économique du Chef de ménage	Genre		Ensemble
	Homme	Femme	
Cadre supérieur	0,6	0,2	0,5
Cadre moyen ou agent de maîtrise	1,7	1,0	1,6
Ouvrier ou salarié qualifié	7,1	4,1	6,6
Ouvrier non qualifié	5,8	5,4	5,7
Manœuvre	3,4	4,8	3,6
Stagiaire rémunéré	0,2	0,2	0,2
Indépendant	7,3	15,3	8,8
Chômeur	0,9	3,1	1,3
Inactif	2,2	8,0	3,3
Petit exploitant agricole	50,0	45,9	49,2
Moyen exploitant agricole	16,3	9,0	14,4
Grand exploitant agricole	3,2	2,3	3,0
Pêcheur	1,3	1,6	1,2
Autre	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2005

Graphique 7 : Distribution des Chefs de ménage par catégorie socio-économique selon le genre (%)



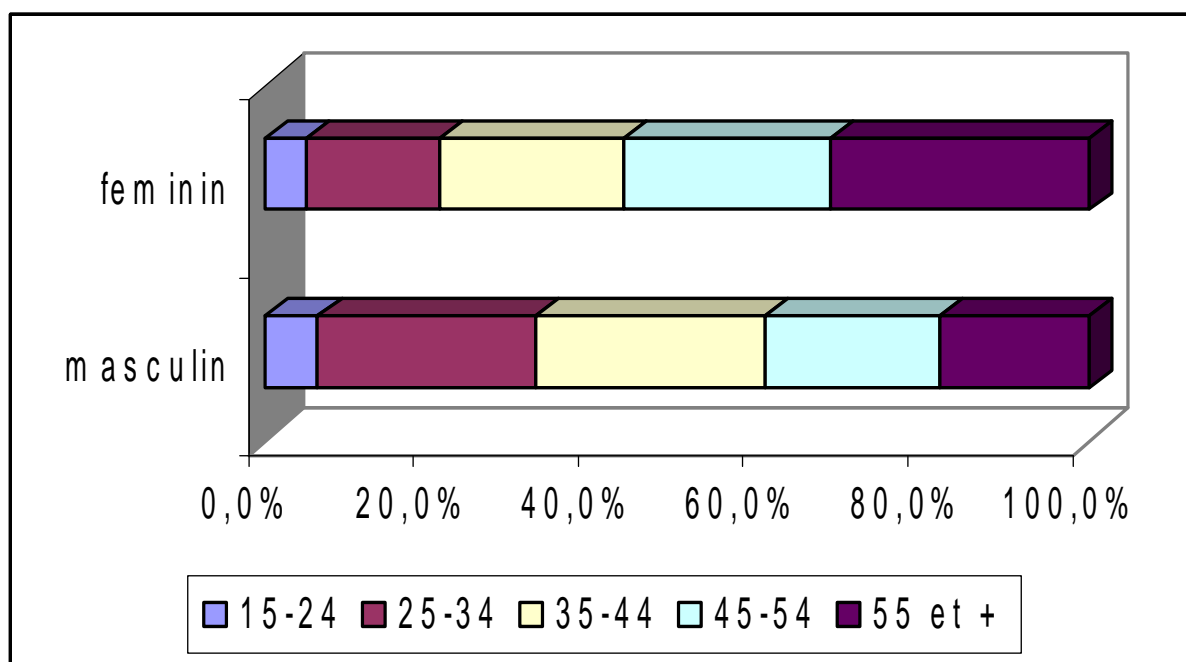
Pour compléter ces informations sur les femmes Chefs de ménage et de facto d'exploitation, il faut aussi tenir compte de deux facteurs :

- La phase active de reproduction des femmes pour les classes d'âge entre 15 et 44 ans qui sous-tend des rôles et responsabilités importants à prendre en considération dans les programmes de développement, notamment de formation et de vulgarisation agricole.
- Le statut social, les expériences et la disponibilité des femmes âgées de plus de 45 ans qui leur confèrent de la notoriété et un plus grand accès à la décision.

Tableau 9 : Répartition des exploitations agricoles par province et selon le sexe du chef

Province	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
ANTANANARIVO	531 912	25,9	81 112	21,9	613 024	25,2
FIANARANTSOA	462 763	22,5	80 637	21,7	543 399	22,4
TOAMASINA	295 498	14,4	54 686	14,7	350 184	14,4
MAHAJANGA	267 096	13,0	48 353	13,0	315 449	13,0
TOLIARA	353 889	17,2	64 412	17,4	418 301	17,2
ANTSIRANANA	146 177	7,1	41 958	11,3	188 135	7,7
MADAGASCAR	2 057 334	84,7	371 158	15,3	2 428 492	100,0

Graphique 8: Répartition des chefs d'exploitation selon le groupe d'âge et le sexe



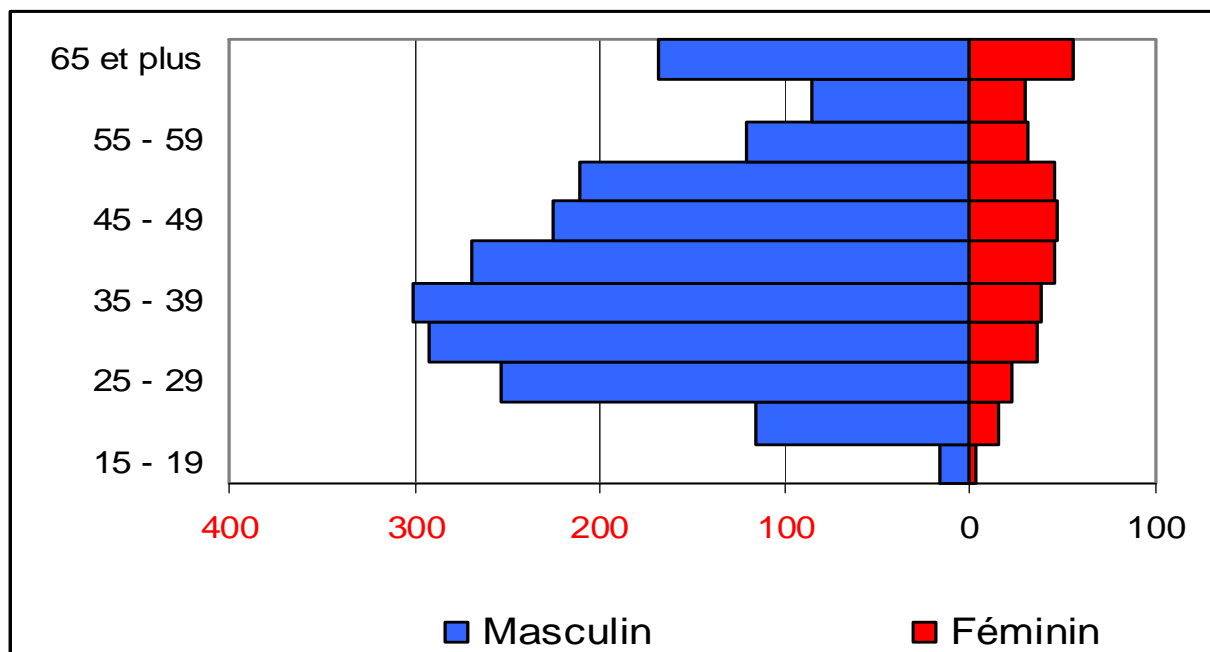
3.2.1. Structure par âge et par sexe des exploitants agricoles

L'effectif des chefs d'exploitation le plus élevé appartient au groupe d'âge 35-39 ans pour ceux du sexe masculin et au groupe d'âge de 65 ans et plus pour ceux du sexe féminin. 15,3% des exploitations agricoles sont dirigées par les femmes. Les chefs d'exploitation de sexe féminin sont un peu plus âgés que leurs collègues masculins. En effet, l'âge moyen des chefs d'exploitation est respectivement de 48 ans pour le sexe féminin et 43 ans pour le sexe masculin.

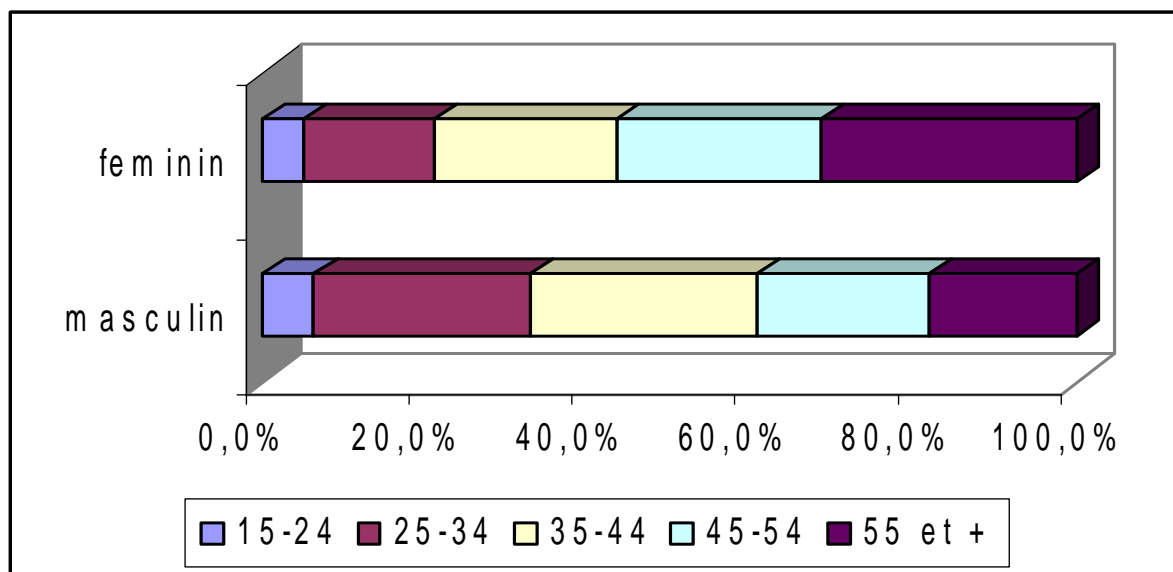
Tableau 10 : Répartition des exploitations agricoles par groupe d'âge et selon le sexe du chef

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total
15 - 19	17 353	3 588	20 941
20 - 24	115 506	15 316	130 822
25 - 29	253 161	22 595	275 756
30 - 34	291 919	36 494	328 413
35 - 39	300 769	38 252	339 022
40 - 44	269 196	45 904	315 099
45 - 49	224 924	46 343	271 267
50 - 54	210 277	45 623	255 901
55 - 59	120 787	30 253	151 041
60 - 64	84 796	30 164	114 959
65 et plus	168 646	56 626	225 272
Total	2 057 334	371 158	2 428 492

Graphique 9 : Pyramide des âges des chefs d'exploitation



Graphique 10: Répartition des chefs d'exploitation selon le groupe d'âge et le sexe



3.2.2. Ratio de dépendance

Il s'agit du nombre d'individus âgés de moins de 15 ans ou de plus de 65 ans qui sont à la charge des autres membres de la famille. Sur le plan économique, la responsabilité est partagée entre l'homme et la femme. En revanche, la femme assume presque exclusivement les soins des enfants en bas âge et des personnes âgées. En milieu rural où ce ratio de dépendance cette charge peut-être très lourde. Sauf quelques exceptions, le ratio de dépendance est de loin plus élevé en milieu rural qu'en ville, le plus important étant dans l'Androy, suivi par la région de Sofia et le Bongolava.

Tableau 11 : Ratio de dépendance économique selon le milieu et la région de résidence (%)

Région	Milieu	
	Urbain	Rural
Analamanga	71,7	84,5
Vakinankaratra	76,9	106,6
Itasy	89,4	106,7
Bongolava	97,1	112,9
Mahatsiatra Ambony	79,0	99,8
Amaroni Mania	85,3	106,7
Vatovavy Fitovinany	88,2	105,8
Ihorombe	91,8	94,1
Atsimo Atsinanana	90,1	98,1
Atsinanana	66,6	94,4
Analanjirifo	81,1	96,5
Alaotra Mangoro	75,4	88,7
Boeny	67,3	77,3
Sofia	77,5	114,0
Betsiboka	101,2	105,9
Malaky	94,3	88,7
Atsimo Andrefana	85,6	98,2
Androy	134,1	135,1
Anosy	105,1	106,5
Menabe	78,2	76,1
Diana	76,3	101,6
Sava	79,4	89,5

Source : INSTAT / DSM / EPM 2005

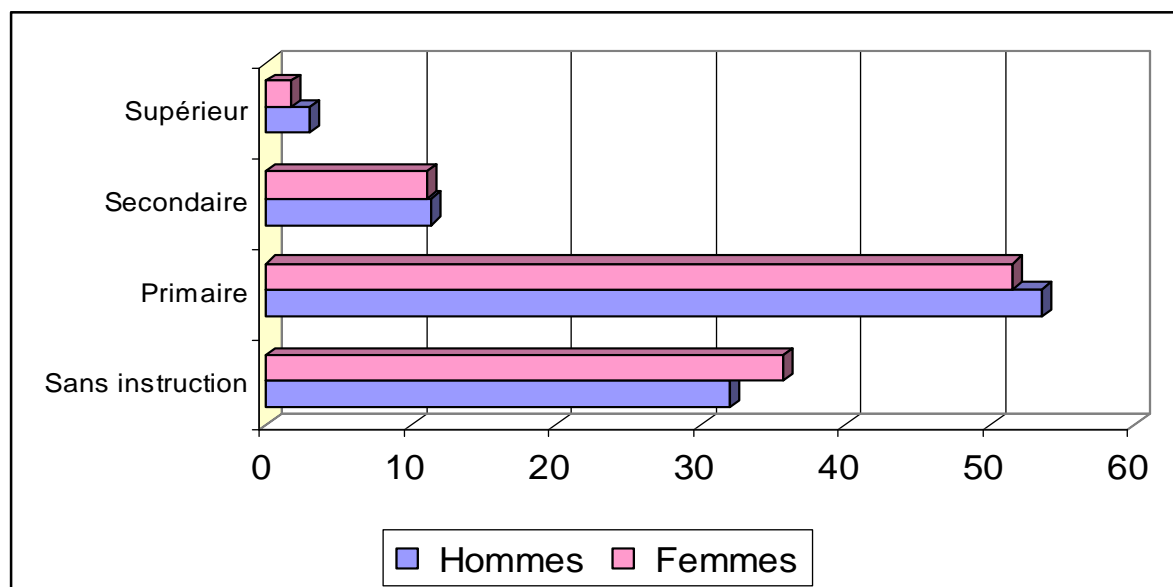
3.2.3. Niveau d'instruction des populations et des chefs d'exploitations

Tableau 12 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction, par milieu et par genre (%)

	Urbain	Rural	Hommes	Femmes	Ensemble
Sans instruction	23,8	36,7	32,0	35,7	33,8
Primaire	47,4	54,0	53,6	51,5	52,5
Secondaire	21,7	8,3	11,4	11,1	11,2
Supérieur	7,2	1,0	3,0	1,8	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM/2005

Graphique 11 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction selon le genre (%)

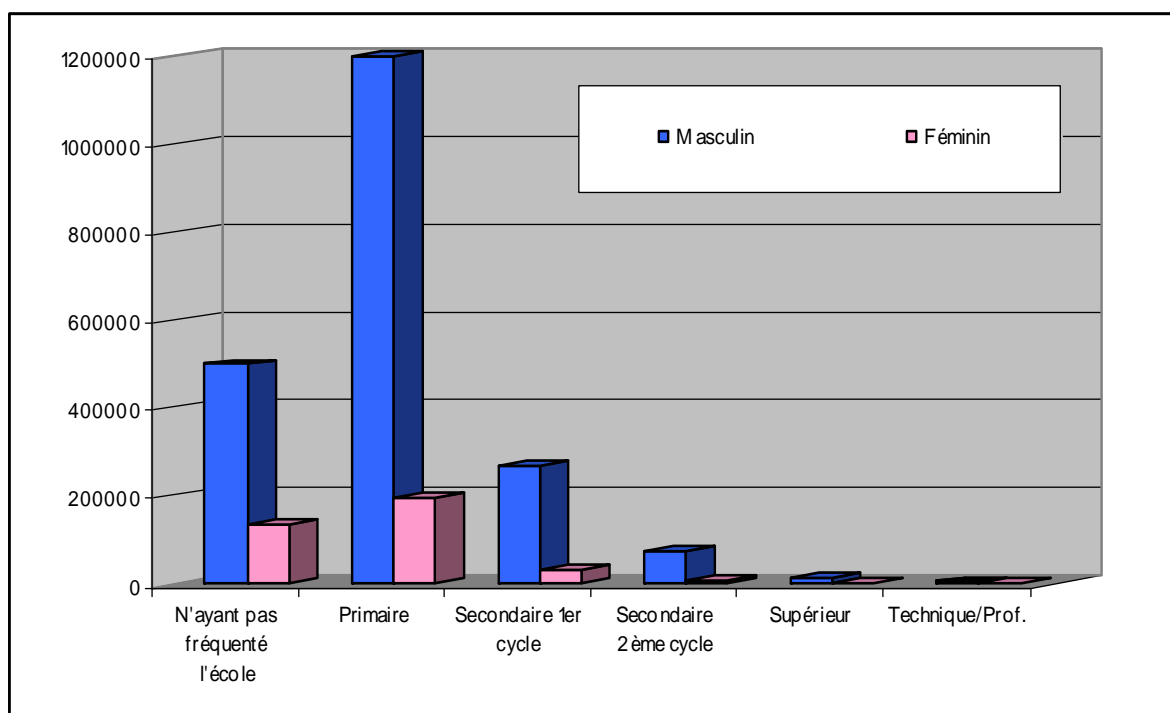


Quels que soient le niveau d'instruction (primaire, secondaire et supérieur), le taux de fréquentation masculin est plus important que le taux de fréquentation féminin. En effet, chez les femmes, le taux de non fréquentation scolaire est plus élevé (36,8%) contre environ 20% chez les hommes.

Tableau 13: Répartition des chefs d'exploitation par province selon le niveau d'instruction et le sexe

Province	Niveau d'instruction						Total
	N'ayant pas fréquenté l'école	Primaire	Secondaire 1er cycle	Secondaire 2ème cycle	Supérieur	Technique / Professionnel	
ANTANANARIVO	59455	440309	82868	23383	4934	2076	613024
FIANARANTSOA	132610	325219	64310	18056	2704	500	543399
TOAMASINA	69986	220199	46733	10170	2438	658	350184
MAHAJANGA	94666	169803	39416	10034	1023	507	315449
TOLIARA	235622	132228	37941	10858	1133	520	418301
ANTSIRANANA	44830	103563	29888	8582	995	277	188135
Masculin	500509	1197377	268828	73854	12380	4386	2057334
Féminin	136660	193944	32326	7229	848	151	371158
MADAGASCAR	637169	1391321	301154	81083	13228	4537	2428492

Graphique 12: Répartition des chefs d'exploitation par province selon le niveau d'instruction et le sexe



Ces chiffres globaux cachent des disparités assez grandes entre les sexes, comme l'illustre le tableau ci-après. En milieu rural, les différences de niveau entre hommes et femmes sont plus prononcées notamment dans la catégorie des sans instructions et persistent jusqu'au niveau supérieur. En effet, si le taux d'accès à l'instruction est égal pour les garçons et les filles, le taux de déperdition est nettement supérieur chez ces dernières.

Tableau 14 : Niveau d'instruction selon le milieu et le sexe (%)

Milieu	Sans instruction		Primaire		Secondaire		Supérieur	
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
Urbain	26,9	28,5	46,5	50,8	19,9	16,4	6,7	4,3
Rural	49,1	54,4	43,3	40,1	6,6	4,9	1,0	0,6
Ensemble	44,2	48,1	44,0	42,7	9,5	7,7	2,3	1,5

Source : EPM 2001- INSTAT

Cette situation a quelque peu évolué, car en 2005 la proportion de population sans instruction a nettement diminué, que soit en milieu urbain ou rural.

Tableau 15 : Distribution de la population par niveau d'instruction du chef de ménage selon le milieu (%)

Niveau d'instruction	Milieu		Ensemble
	Urbain	Rural	
Sans instruction	15,4	25,7	23,4
Primaire	47,6	61,4	58,4
Secondaire	24,4	10,8	13,8
Supérieur	12,7	2,1	4,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2005

Tableau 16 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction, selon le groupe socio-économique du chef de ménage (%)

Catégorie socio-professionnelle	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Petit exploitant agricole	38,1	55,1	6,3	0,5	100,0
Moyen exploitant agricole	38,3	54,1	7,1	0,5	100,0
Grand exploitant agricole	33,9	57,0	8,7	0,5	100,0
Pêcheur	34,5	56,5	8,8	0,4	100,0
Ensemble Secteurs d'activités	33,8	52,5	11,2	2,4	100,0

3.2.4. Taux d'alphabétisation

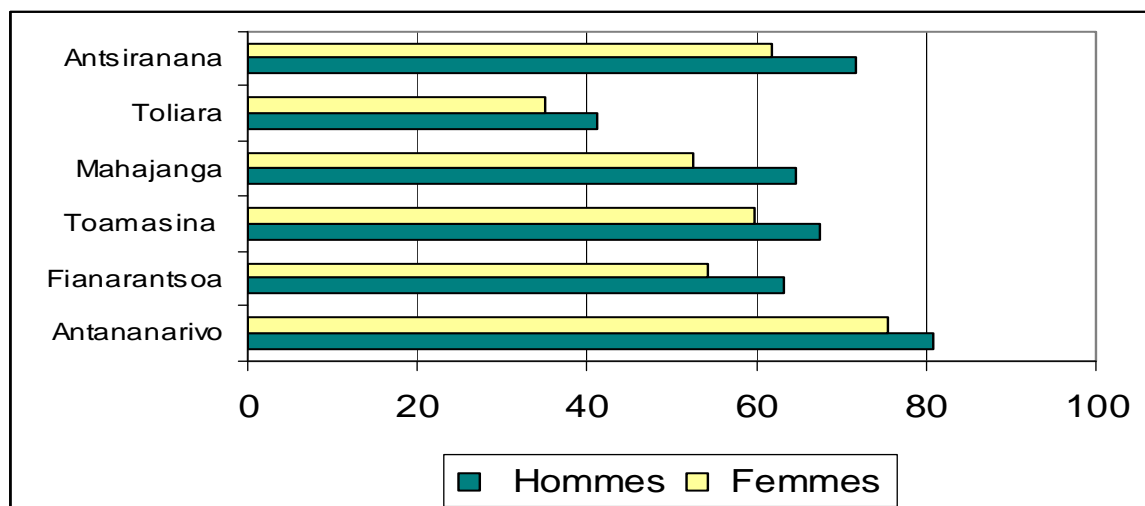
L'analphabétisme est considéré comme un des freins majeurs au développement. Il est plus prononcé en milieu rural et chez la population féminine et ce dans toutes les provinces. Selon l'EPM 2005, le taux d'alphabétisation des individus âgés de 15 ans et plus est de 62,9%. La proportion d'alphabétisés en milieu urbain est de 75,9% contre 58,9% en milieu rural.

Tableau 17 : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus , par province, milieu et genre (%).

Province	Urbain	Rural	Hommes	Femmes	Ensemble
Antananarivo	84,1	75,1	80,8	75,5	78,1
Fianarantsoa	70,5	56,0	63,0	54,3	58,5
Toamasina	78,8	59,4	67,3	59,7	63,3
Mahajanga	70,7	54,8	64,6	52,7	58,5
Toliara	54,4	33,9	41,2	35,2	38,2
Antsiranana	81,0	63,7	71,8	61,7	66,6
Ensemble	75,9	58,9	66,8	59,3	62,9

Source : INSTAT/DSM/EPM/2005

Graphique 13 : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus par province selon le genre (%).



3.3. ACCES AUX RESSOURCES PRODUCTIVES ET A LEUR CONTROLE

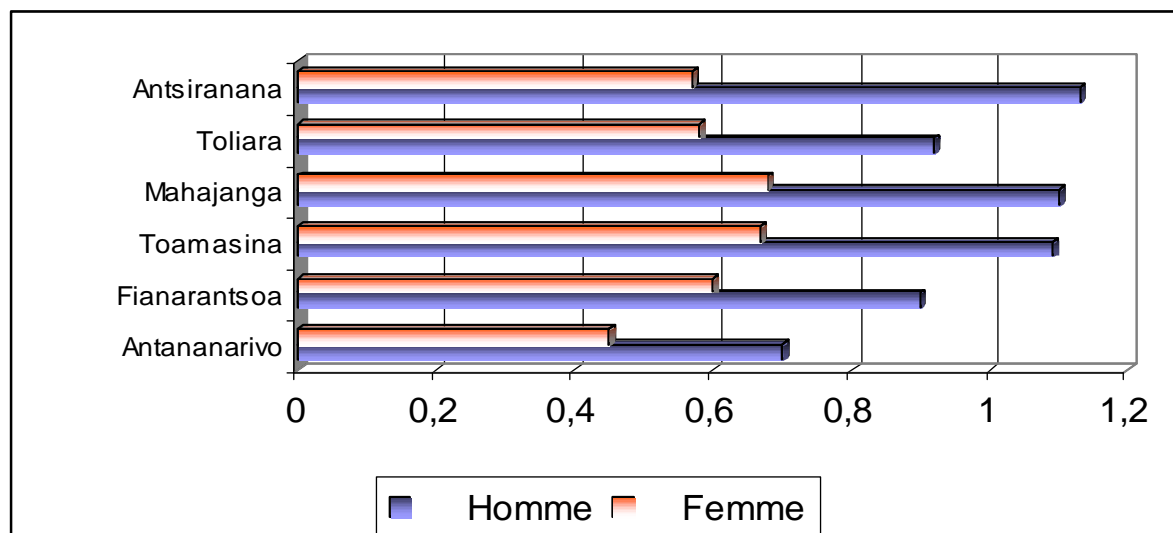
La terre constitue la ressource productive principale dans le secteur agricole. Dans toutes les provinces les superficies exploitées par les hommes chefs d'exploitation avec des différences variant de 30% à 47% par rapport à celles des femmes. La plus élevée se trouve à Antsiranana et la plus basse à Mahajanga. La superficie moyenne pour les Chefs de Ménage (CM) masculins est de 0,92 ha contre 0,59 ha pour les femmes.

Les exploitations recensées cultivent 10 071 126 parcelles pour une superficie totale de 2 083 571 ha. Il s'agit donc d'une agriculture très parcellaire surtout dans les provinces d'Antananarivo et de Fianarantsoa. En effet, si ces provinces détiennent respectivement 19,3 % et 22,3% des superficies cultivées, elles comptent 37,8 % et 24,9 % du nombre de parcelles. Ce sont des micro-exploitations dont les superficies les plus grandes se trouvent à Mahajanga (1,04 ha) et à Toamasina (1,04 ha). La moyenne nationale est de 0,87 ha.

Tableau 18 : Superficie physique des exploitations agricoles par province selon le sexe du chef d'exploitation (Ha)

Province	Homme	Femme
Antananarivo	0,70	0,45
Fianarantsoa	0,90	0,60
Toamasina	1,09	0,67
Mahajanga	1,10	0,68
Toliara	0,92	0,58
Antsiranana	1,13	0,57
Madagascar	0,92	0,59

Graphique 14 : Superficie physique des exploitations agricoles par province selon le sexe du chef d'exploitation



3.3.1. Type de propriété de la terre et mode de faire-valoir selon le sexe

Pour mieux comprendre la dynamique des systèmes de production, il est nécessaire d'identifier les droits de propriété, les types de tenure respectifs pour les hommes et les femmes (en particulier chefs de ménage). En ce qui concerne le mode de faire-valoir, 86,3% des superficies physiques agricoles sont exploitées en mode de faire-valoir direct. 78% d'entre elles sont dépourvues de titre de propriété. Ce pourcentage varie avec le type de spéculatation . Par exemple, 60% des légumes à feuilles et à tige pour la consommation humaine sont cultivés par des « propriétaires sans titre » et qui sont vraisemblablement des femmes. Pour cette même activité 16% sont cultivés sur des terres de manière gratuite et les cas de fermage et de métayage sont minoritaires.

Comme l'accès aux facteurs de production, surtout à la terre, constitue une contrainte majeure pour les femmes car conditionne la production elle-même et l'accès au crédit, il serait souhaitable de disposer de données désagrégées par sexe dans ce domaine. Ceci d'autant plus que le système d'héritage dans certaines zones favorise davantage les garçons car on continue à y appliquer le droit coutumier et les pratiques traditionnelles. Il serait intéressant également d'analyser selon le genre le système de location (fermage et métayage) pour identifier les catégories socio-professionnelles qui sont concernées par cette pratique.

3.3.2. Allocation des champs de culture et des parcelles

Les femmes chefs de ménage disposent d'une superficie inférieure à celle des hommes. Cependant elles sont plus réceptives aux messages de vulgarisation agricole, en particulier pour l'utilisation d'intrants.

Tableau 19 : Caractéristiques des exploitations agricoles dirigés par les hommes et les femmes

	Femmes	Hommes
Superficie cultivée	0,9 ha	1,4 ha
Superficie moyenne par exploitation	0,3 ha	0,4 ha
Taux d'utilisation des intrants	14,3%	9,9%
Proportion d'exploitation ayant bénéficié d'un service de vulgarisation	14,0%	9,1%
Taux d'accès au crédit	1,1%	1,3%

Source : INSTAT/DSM/ EPM 1999

3.3.3. Principales cultures

La riziculture occupe plus de la moitié (55%) des superficies physiques agricoles et plus de la moitié des superficies des cultures vivrières. Elle est particulièrement importante dans 3 provinces : à Fianarantsoa où elle représente 22,2% par rapport à l'ensemble de l'Ile et ensuite à Mahajanga pour 20,3% suivie de près par Antananarivo pour 20,2%. On note également l'importance de la riziculture irriguée qui représente 76,6% de la superficie totale rizicole. Cette méthode de culture requiert de la part des femmes une participation importante : repiquage, sarclage et contribution aux travaux de récolte, de transport, de séchage et de stockage. Pour le repiquage, les méthodes en foule et en ligne totalise 853 442 ha soit près de 90% de la superficie totale rizicole irriguée. Il faudrait quantifier ces travaux, consommateurs de temps et d'énergie, et les prendre en compte dans la répartition des bénéficiaires. Le tableau ci-après illustre l'étendue de ces activités :

Tableau 20 : Répartition de la superficie rizicole irriguée développée par province selon le mode de culture (Ha)

Province	Mode de culture				Total
	Semis direct	Repiquage en foule	Repiquage en ligne	SRI	
ANTANANARIVO	7 544	137 637	64 871	1 191	211 243
FIANARANTSOA	4 903	199 897	10 903	412	216 115
TOAMASINA	23 920	112 710	4 868	317	141 816
MAHAJANGA	53 441	156 217	2 383	213	211 255
TOLIARA	5 694	114 802	6 235	90	126 821
ANTSIRANANA	28 624	41 080	2 836	112	72 553
MADAGASCAR	124 026	761 345	92 097	2 335	979 802

Graphique 15 : Répartition de la pratique des différents modes culturaux

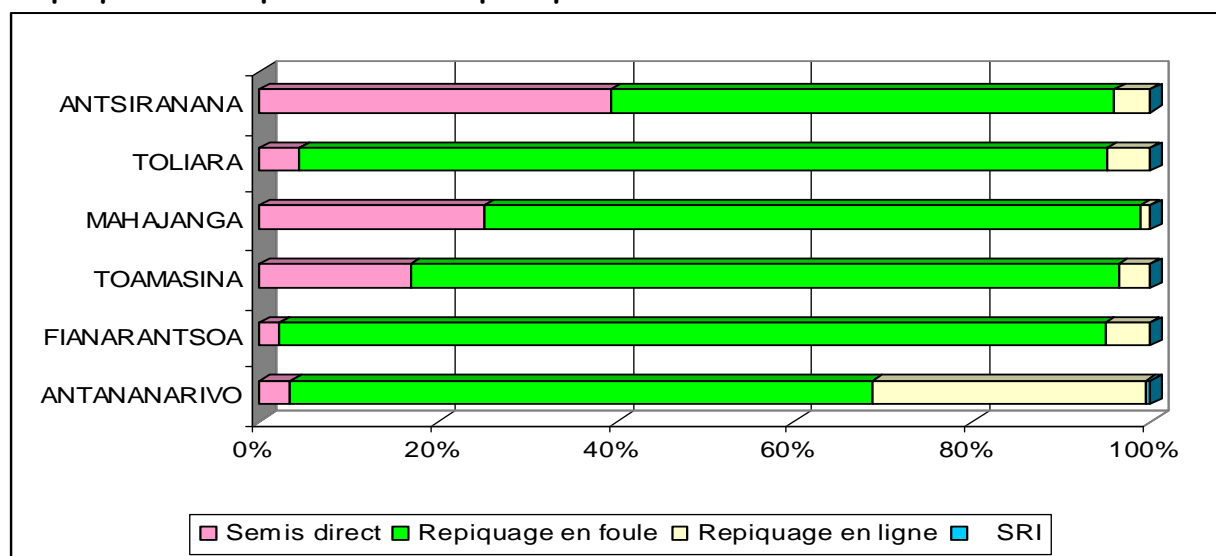
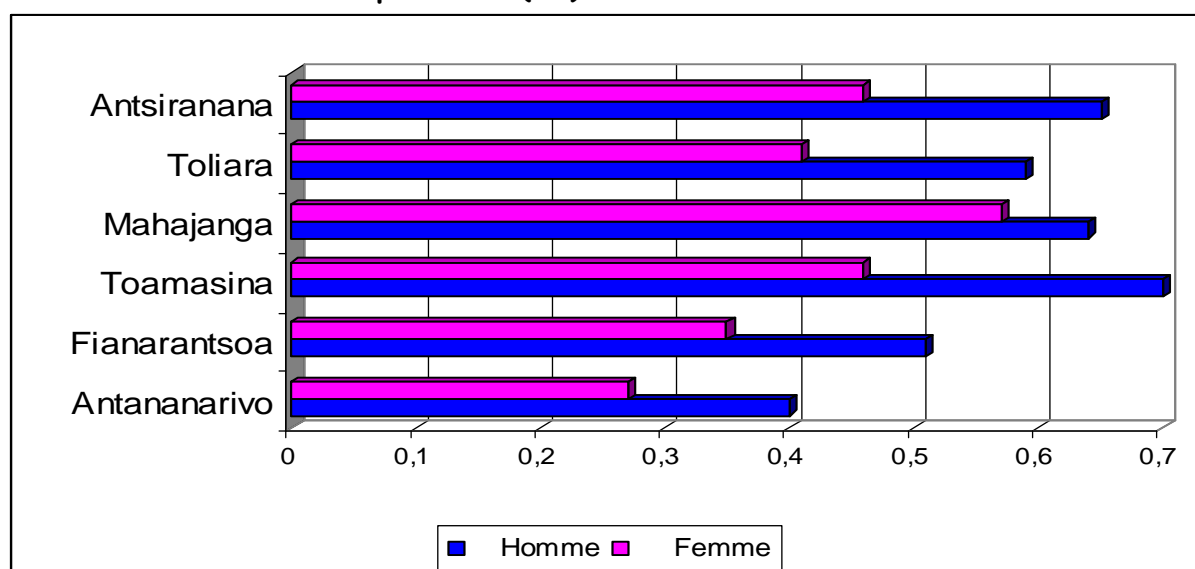


Tableau 21 : Superficie physique rizicole moyenne par exploitation, par province selon le sexe du chef d'exploitation (Ha).

Province	Homme	Femme
Antananarivo	0,40	0,27
Fianarantsoa	0,51	0,35
Toamasina	0,70	0,46
Mahajanga	0,64	0,57
Toliara	0,59	0,41
Antsiranana	0,65	0,46
Madagascar	0,57	0,40

Graphique 16 : Superficie physique rizicole moyenne par exploitation, par province selon le sexe du chef d'exploitation (Ha).

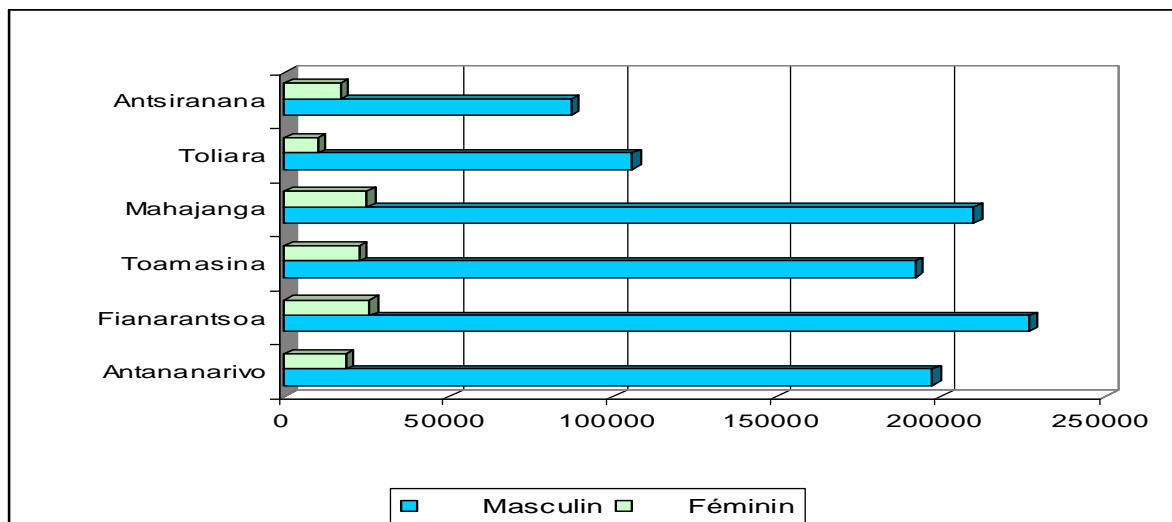


Dans toutes les provinces, les femmes chefs d'exploitation cultivent une superficie rizicole moyenne inférieure à celle des hommes. Le plus grand écart se trouve dans la province d'Antananarivo où les femmes possèdent juste un peu plus de la moitié de celle des hommes. Ailleurs, la différence varie entre 20 et 30%. Les Chefs de ménage masculins cultivent près de 90% des superficies rizicoles.

Tableau 22 : Répartition de la superficie rizicole physique par province selon le sexe du chef d'exploitation (Ha).

Province	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Antananarivo	197 329	18 805	216 134
Fianarantsoa	226 736	26 090	252 826
Toamasina	191 963	22 747	214 709
Mahajanga	210 099	25 213	235 312
Toliara	106 176	10 124	116 299
Antsiranana	87 507	17 173	104 680
Madagascar	1 019 810	120 161	1 139 961

Graphique 17 : Répartition de la superficie rizicole physique par province selon le sexe du chef d'exploitation (Ha).



3.3.4. Accès aux intrants

L'accès aux intrants est un paramètre important qui montre souvent une inégalité d'accès entre les hommes et les femmes. Une désagrégation selon le sexe permettrait de connaître, entre autres, l'efficacité des programmes de vulgarisation et de formation sur chaque catégorie socio-professionnelle et d'en analyser l'impact sur l'appareil productif. Les points à analyser sont les suivants : le mode de fertilisation, l'accès aux semences améliorées et aux pesticides.

L'analyse du tableau ci-après qui donne des informations globales sur l'utilisation des différents types de fertilisation sur les superficies rizicoles permet d'avoir une idée de l'importance de cette technique culturale sans cependant pouvoir déterminer la répartition par sexe.

Tableau 23 : Répartition de la superficie rizicole développée par province selon le mode de fertilisation (Ha).

Province	Mode de fertilisation					Total
	Type d'engrais				Aucune	
	Organique	Minéral	Mixte	S/Total		
Antananarivo	70 120	2 379	10 895	83 391	127 243	211 243
Fianarantsoa	44 132	3 105	8 012	53 248	162 816	216 115
Toamasina	14 533	8486	4485	27 504	114 311	141 816
Mahajanga	1 358	1 980	338	2 774	206 461	211 256
Toliara	4 370	3 138	425	6 935	119 883	126 821
Antsiranana	465	217	86	766	71 786	72 553
Madagascar	134 981	17 406	23 239	174 626	806 176	979 802

3.3.5. Répartition des rôles et responsabilités entre hommes et femmes au sein des exploitations

En analysant la répartition des parcelles selon les pratiques culturales, on note d'une part la prédominance des cultures pluviales et, de l'autre, l'utilisation de la force de travail manuel dans la majorité des activités, notamment pour le labour, l'irrigation et le sarclage. Globalement, les hommes sont chargés des travaux de préparation du sol (labour, confection des digues et des petits canaux d'irrigation, planage), tandis que les femmes sont chargées des travaux de mise en place et d'entretien (semis, pépinières, repiquage, désherbage/sarclage). Les travaux liés à la récolte (coupage, battage, vannage, séchage) aux traitements phytosanitaires, au transport et au stockage du paddy sont effectués en commun.

Pour la première culture, le sarclage des superficies irriguées par canaux concerne exclusivement les céréales et se fait, dans la grande majorité, manuellement. Le riz irrigué de première saison et le riz intermédiaire (jeby) en bénéficient le plus. En revanche, la majorité de toutes les cultures pluviales, à l'exception du millet et de l'ail, est sarclée à la main. Les cultures industrielles (sucrières, oléagineuses, textiles et plantes à parfum) sont exclusivement sarclées à la main. Le travail de sarclage étant essentiellement du ressort des femmes permet de mesurer, par la variété des cultures concernées, leur charge de travail et l'étalement de leurs activités pendant toute la saison culturale.

3.3.6. Elevage

L'élevage bovin, de type extensif, compte 9 500 139 têtes. 48,7% des exploitations soit 1 179 470 unités disposent d'au moins une tête de bovidé. La moyenne nationale est de 8,05 têtes/famille. La majorité du cheptel bovin se trouve dans la province de Toliara (34%) et Mahajanga (28%) où l'on pratique, en général, l'élevage extensif, avec moins de charge de travail pour les femmes. L'élevage plus intensif se trouve dans les provinces de Fianarantsoa (16%) et d'Antananarivo (11%) où le cheptel est destiné davantage à la fourniture de force de travail. 72,1% du cheptel bovin sont des bœufs de trait/bovin mâle. Ailleurs, cette catégorie d'animal représente autour de 50 % sauf dans la province de Toliara. Les rôles et responsabilités des femmes sont plus importants en élevage intensif, abreuvement, une partie de l'affouragement, soins et traite. Ils sont encore plus étendus dans le cas de l'élevage laitier.

3.3.7. Ressources halieutiques

Les activités d'élevage de poissons sont typiquement masculines. Sur un total de 128 897 fermes piscicoles, seulement 9 960 appartiennent à des femmes, soit près de 13%. Elles sont concentrées dans deux anciennes provinces :

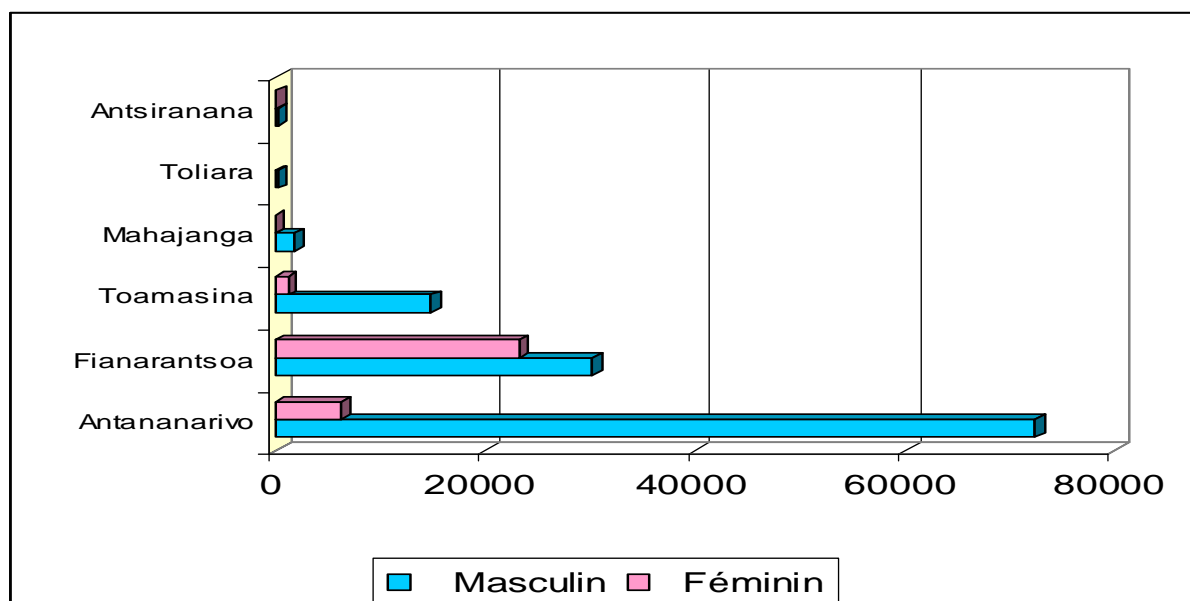
- Antananarivo : 60% du total et 63% de l'ensemble des femmes. A l'intérieur de la province, les femmes représentent 8% de l'ensemble des exploitants.
- Fianarantsoa : 27% du total et 23% de l'ensemble des femmes. A l'intérieur de la province, les femmes représentent 8% de l'ensemble des pisciculteurs.

Dans les autres provinces, les activités piscicoles sont très faibles et le nombre de femmes impliquées est très marginal : 14% de l'ensemble des femmes.

Tableau 24 : Répartition des exploitants éleveurs de poissons par province selon le sexe

Province	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Antananarivo	72 492	6 285	78 776
Fianarantsoa	30 279	2 318	32 597
Toamasina	14 799	1 254	16 056
Mahajanga	1 846	29	1 875
Toliara	250	-	250
Antsiranana	271	75	346
Madagascar	119 937	9 960	129 897

Graphique 18 : Répartition des exploitants éleveurs de poissons par province selon le sexe



3.3.7. Crédit

Pour l'ensemble de la population, seulement 4,4 % des ménages sont membres d'une mutuelle d'épargne et de crédit. Ce taux tombe à 3,1 % en milieu rural. Par ailleurs, le recours au crédit formel n'est pas une pratique courante et seulement 0,9 % des ruraux possèdent un compte bancaire contre 6,6 % pour le milieu urbain¹.

La micro-finance semble être une des solutions pour le financement rural et pour les catégories exclues du système bancaire. Il existe des projets spécifiques destinés principalement aux femmes, comme les projets « MICROSTART: crédit avec éducation » financés par le PNUD au sein d'IMF tels que TIAVO à Fianarantsoa, VOLAMAHASOA à Toliara où les taux de remboursement sont de 100%. Dans d'autres, comme dans les zones urbaines, les femmes constituent 50% de la clientèle. Il n'en est pas de même dans les zones rurales où ce taux de participation est plus faible : par exemple, près de 30 % dans le volet rural de VOLAMAHASOA. L'accès des femmes au pouvoir de décision reste faible comme le montre le tableau suivant de la CECAM, l'IMF la plus importante en termes de clientèle.

Tableau 25 : Elus CECAM en 2004 (%)

Structure	Hommes	Femmes
KMP	85,33	14,67
KMM	75,54	13,46
CA URCECAM	87,41	12,59
CC URCECAM	88,89	11,11
CA UNICECAM	88,89	11,11
CS UNICECAM	100,00	0,00

Source : Rapport annuel CECAM 2004.

Dans le document d'analyse du MCA (Millennium Challenge Account) sur « Information, éducation, communication en faveur de la micro-finance », réalisée en 2006, les faiblesses de la pénétration de la micro-finance tant auprès des hommes que des femmes en milieu rural sont dues aux facteurs suivants :

- Trop peu de points de service qui sont par ailleurs peu rentables
- Trop peu de clients/membres actifs par points de service
- Problèmes d'enclavement et de faible densité de population
- Manque de ressources humaines pour les activités spécifiques de micro-finance
- Services des Institutions de micro-finance (IMF) peu intégrés et/ou diversifiés
- Concurrence déloyale et interférence des politiques
- Débat autour du taux d'intérêt trop élevé

¹ INSTAT/DSM/EPM.2005

Pour les femmes rurales on peut rajouter à cette liste les difficultés de présenter une garantie surtout foncière, des produits non adaptés aux besoins, le manque de mobilité et le niveau d'instruction. Selon la Coordination Nationale de la Micro-finance, le taux de pénétration de cette catégorie de financement est de 7,5%. Il est fixé à 12% par le MAP pour l'horizon 2012.

Tableau 26 : Evolution du taux de pénétration de 2000 à 2005

Année	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre de caisses	324	307	384	395	395
Nombre de membres	112 950	130 392	172 299	192 693	232 347
Population totale	15 529 000	15 981 000	16 373 000	16 610 409	16 985 000
Population rurale	13 199 650	13 583 850	13 955 000	13 955 000	14 045 250
Taux de pénétration	3,64%	4,08%	5,26%	5,80%	7,44%

Source : Accès des ruraux aux services financiers, Pohl consulting 2005 et APIFM 2006.

3.4. MATERIELS ET EQUIPEMENTS AGRICOLES

En général, les femmes n'ont pas d'équipement propre et ne sont pas prioritaires dans leur utilisation. L'opération de sarclage est sous la responsabilité des femmes qui ne disposent pas d'outils appropriés. D'où un surcroît de travail et plus de temps consacrés aux travaux agricoles. L'introduction de la sarceuse dans la riziculture a provoqué un changement dans la distribution des tâches : de tâche traditionnellement féminine, le sarclage devient la responsabilité des hommes car la manipulation de la sarceuse requiert une plus grande force physique, d'où la réticence à son utilisation à l'origine. Même si le nombre de cet outil reste limité (moins de 3% des exploitations en possède) ainsi que les zones couvertes (Antananarivo, Fianarantsoa et Toamasina), d'aucuns reconnaissent l'impact de ce matériel sur la riziculture et sur la charge de travail des femmes en termes d'économie d'énergie et de temps. Les tâches d'arrosage, consommatrices de temps et d'énergie sont normalement confiées aux femmes et aux filles et quelquefois aux jeunes enfants.

3.5. MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE

Quels que soient l'état matrimonial, le milieu de résidence ou bien le niveau d'instruction, l'écrasante majorité de la main-d'œuvre féminine se trouve dans le secteur agricole. Les taux les plus élevés concernent les femmes en union : 73,8%, celles vivant en milieu rural : 80,5%, et les « sans instruction » : 92,6%. A part dans la capitale, on peut parler d'agriculture urbaine pour les femmes car 34,3% d'entre elles sont concernées par cette activité.

Les femmes cadres, que ce soit dans un domaine technique ou bien dans la gestion se trouvent dans la capitale : 10%, et possèdent le niveau secondaire ou plus. Seulement 1,6% d'entre elles se trouvent en milieu rural. Il n'y a pas de différence notable entre la proportion d'hommes travaillant dans le secteur agricole : 71% contre 68% pour les femmes.

Tableau 27 : Occupation des femmes / situation matrimoniale /milieu de résidence /niveau d'instruction

Caractéristiques	Cadres Techni ciens Gestion	Employé	Ventes Et services	Manuel qualifié	Manuel non qualifié	Agricu lture	NSP/ NP	Total
Etat matrimonial :								
- célibataire	2,4	1,8	19,4	2,3	8,9	64,0	1,2	100,0
- en union	3,0	1,0	14,1	2,4	5,7	73,8	0,1	100,0
- divorcée, séparée/ veuve	2,2	0,8	21,6	1,7	6,4	67,2	0,1	100,0
Milieu de résidence :								
- capitale	10,7	7,6	52,7	2,4	24,5	1,7	0,4	100,0
- ensemble								
o urbain	7,4	2,8	40,6	2,5	11,4	34,3	1,0	100,0
o milieu rural	1,6	0,6	9,9	2,2	5,0	80,5	0,1	100,0
Niveau d'instruction :								
- Sans instruction	0,0	0,0	5,4	1,0	1,0	92,6	0,0	100,0
- Primaire/	0,1	0,0	13,3	2,2	4,1	80,3	0,1	100,0
- Alphabétisée, secondaire ou plus	11,3	4,4	33,1	3,6	16,4	30,2	1,0	100,0

Source : EDSMD III MADAGASCAR 2003-2004

Tableau 28 : Actifs des ménages agricoles selon le sexe du Chef de ménage

Catégorie	Tous ménages	Hommes	Femmes
- Main d'œuvre adulte par ménage	1,8	1,9	1,3
- Hommes par nombre de personnes	0,2	0,2	0,1
- Femmes par nombre de personnes	0,2	0,2	0,3
- Adultes par nombre de personnes	0,4	0,4	0,4

Source : INSTAT/DSM/EPM 1993.

3.5.1. Taux d'activité

L'enquête périodique sur les ménages de 2005 indique que le taux d'activité, c'est-à-dire la proportion d'individus en âge de travailler pourvus d'emploi pour la tranche d'âge de 15 à 64 ans est de 88%. Il est aussi élevé pour les enfants de 6 à 14 ans car atteint 20%.

La même source indique que, globalement, le taux d'activité des hommes (65,9%) est légèrement supérieur à celui des femmes (63,4%). Cependant on note des disparités plus grande dans certaines provinces ou régions : dans la province de Toliara avec 72 % chez les hommes et 68% chez les femmes ; dans la région de Diana avec respectivement 57,1% et 48,2% et dans la région de Boeny avec 66,9% et 59,9%. En revanche le taux d'activité des femmes est supérieur dans les régions de Vatovavy Fitovinany (70,0% contre 64,4%) ou de la Sava (64,5% contre 59,7%). Ailleurs, les différences sont minimales. Cependant, le calcul du taux d'activité devrait aussi prendre en considération les activités reproductives dont l'importance économique est reconnue. C'est ainsi qu'il faudrait redéfinir la catégorie de « ménagère » utilisée dans le RA.

Tableau 29 : Taux d'activité selon le sexe et par région (%)

Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Analamanga	62,2	56,8	59,5
Vakinankaratra	73,1	71,1	72,1
Itasy	69,6	69,4	69,5
Bongolava	69,3	64,4	66,8
Mahatsiatra Ambony	61,4	56,7	59,1
Amoron'ny Mania	68,8	66,4	67,3
Vatovavy Fitovinany	64,4	70,0	67,4
Ihorombe	73,5	71,9	72,7
Atsimo Atsinana	61,6	59,3	60,4
Atsinanana	60,9	61,9	61,4
Analanjirofo	67,8	68,7	68,2
Alaotra Mangoro	62,8	57,0	59,9
Boeny	66,9	59,9	63,3
Sofia	62,5	61,5	62,0
Betsiboka	69,7	64,9	67,3
Melaky	75,5	73,6	74,6
Atsimo Andrefana	68,8	63,6	66,3
Androy	78,8	75,5	77,2
Anosy	70,9	64,6	67,6
Menabe	70,0	67,3	68,7
Diana	57,1	48,2	52,6
Sava	59,7	64,4	62,2
Ensemble	65,9	63,4	64,6

Source : INSTAT/DSM/EPM/2005

3.5.2. Sous-emploi

La prise en considération de la dimension genre nous amène à investiguer le domaine de sous-emploi dans ses deux aspects : sous-emploi lié à la durée du travail et celui relatif aux situations d'emploi inadéquat. Si les deux affectent davantage les femmes que les hommes, la différence est plus prononcée dans le secteur agricole où le taux de sous-emploi des femmes selon la durée du travail atteint 40,5 %.

Tableau 30 : Taux de sous-emploi lié à la durée du travail selon la branche d'activité et selon le sexe (%)

Secteur	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculture/primaire	28,3	40,5	33,9
Industrie alimentaire	9,3	NS	7,3
Textile	NS	5,9	3,7
BTP/HIMO	12,5	29,5	13,6
Autres industries	9,4	22,1	11,5
Commerce	11,2	11,6	11,4
Transport	10,3	NS	10,1
Santé privée	29,4	29,0	29,2
Enseignement privé	25,4	53,7	42,1
Administration publique	21,6	40,2	27,9
Autres services privés	19,1	40,8	30,5
Ensemble	18,2	35,7	25,2

Source : INSTAT/DSM/EPM/2005

La situation d'emploi inadéquat affecte plus la branche de l'agriculture où le taux d'emploi inadéquat atteint 78% alors qu'il est de 47% pour l'ensemble des autres secteurs. Ici, le taux est légèrement inférieur pour les femmes.

Tableau 31 : Taux de situation d'emploi inadéquat selon la branche d'activité et selon le sexe (%)

Secteur	Homme	Femme	Ensemble
Agriculture/primaire	79,1	75,8	77,6
Industrie alimentaire	38,2	46,0	39,9
Textile	15,1	29,4	24,1
BTP/HIMO	27,8	50,3	29,2
Autres industries	27,9	27,9	27,9
Commerce	46,3	35,8	41,4
Transport	25,6	NS	25,1
Santé privée	1,6	42,9	23,7
Enseignement privé	22,9	28,4	26,2
Administrations publiques	9,8	7,7	9,1
Autres services privés	44,2	49,4	46,9
Total	39,3	47,3	42,5

Source : INSTAT/DSM/EPM/2005

3.6. REVENUS SALARIAUX

Le salaire étant, le plus souvent, la composante principale des revenus des ménages, est un indicateur important du niveau de vie des ménages et de leur pouvoir économique.

Selon l'EPM 2005, le salaire annuel moyen était évalué à 991 000 Ar, soit 82 600 Ar/mois, avec des variations régionales très grandes. Il est le plus élevé dans la région d'Atsinananana avec 1 336 000 Ar, suivi par Analamanga, 1 319 000 Ar et par la Sava avec 1 310 000 Ar par an. Le salaire en milieu rural représente la moitié du salaire urbain : 691 000Ar contre 1 296 000 Ar.

Le tableau ci-après révèle des disparités très importantes entre les hommes et les femmes : 750 000 Ar pour les femmes contre 1 147 000 pour les hommes comme salaires moyens annuels de l'ensemble de la population. Il y a quelques exceptions comme le cas de l'Androy où les femmes salariées touchent plus que les hommes : 1 375 603 Ar contre 906 617 Ar. Par contre dans la région de Betsiboka, les hommes perçoivent plus de 2,5 fois que les femmes. La même source révèle que la différence entre salaires féminin et masculin augmente avec le niveau de fonction : 1,7 pour les cadres, 1,1 pour les ouvriers sans qualification et 1,3 pour les ouvriers non qualifiés.

Tableau 32 : Revenus salariaux annuels moyens par sexe et selon les régions
(Unité : Ariary)

Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Analamanga	1 579 273	952 153	1 319 134
Vakinankaratra	737 069	460 000	620 763
Itasy	638 598	450 000	580 949
Bongolava	702 904	448 395	580 189
Mahatsiatra Ambony	954 679	990 105	964 108
Amoron'i Mania	450 544	344 834	398 200
Vatovavy Fitovinanay	982 028	525 537	778 694
Ihorombe	1 255 874	779 936	1 084 763
Atsimo Atsinnanana	769 624	416 348	602 069
Atsinanana	1 463 094	1 115 047	1 335 897
Analanjirifo	972 255	877 991	941 107
Alaotra Mangoro	829 884	501 219	664 246
Boeny	1 265 350	991 474	1 181 055
Sofia	1 053 200	960 483	1 031 041
Betsiboka	1 060 976	424 282	883 904
Melaky	1 052 396	668 341	945 451
Atsimo Andrefana	751 609	603 488	718 511
Androy	906 617	1 375 603	1 005 167
Anosy	917 787	874 273	1 112 830
Menabe	1 229 230	858 381	1 096 906
Diana	1 318 453	711 096	1 309 545
Sava	1 466 885	1 131 356	
Ensemble	1 146 722	749 893	990 600

Source : INSTAT/DSM/EPM 2005

3.7. REDUCTION DE LA PAUVRETE

Selon l'EPM 2005, l'incidence de la pauvreté à Madagascar se situe à 68,7 % . Elle plus marquée en milieu rural avec 73,5 % qu'en milieu urbain , 52,0 % et affecte davantage les régions côtières orientales où elle atteint près de 80 %/ Par contre, elle est relativement moins élevée dans la région d'Analamanga - 62,9 %, et d'Alaoatra Mangoro- 52,4 %. Le ratio de pauvreté augmente avec la taille des ménages, les familles nombreuses étant les plus vulnérables. La catégorie des petits exploitants agricoles , où il y a une bonne proportion de chefs d'exploitation femmes, figure parmi les groupes les plus vulnérables avec 78,3 % de ratio de pauvreté et une intensité de 31,4 %.

L'évaluation faite à travers le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) avec l'appui de la Banque Mondiale montre que très peu d'attention est accordée aux femmes, surtout défavorisées, et à leurs organisations. Cette situation démontre une connaissance superficielle du profil de la pauvreté dans le pays et l'incapacité des stratégies à en saisir toutes les composantes faute de données désagrégées par sexe et d'analyse selon le genre. Les femmes chef de ménage veuves ou divorcées sont plus pauvres que celles mariées ou célibataires car elles sont plus vulnérables aux chocs économiques et sociaux.

Tableau 33 : Situation de pauvreté selon le genre et la situation matrimoniale du chef de ménage.

	Incidence de pauvreté				Intensité de la pauvreté			
	1993	1997	1999	2001	1993	1997	1999	2001
Genre du chef de ménage								
- masculin								
- Féminin	69,9 73,9	73,4 74,6	71,6 71,5	69,9 69,2	31,9 34,0	35,3 37,5	34,7 35,5	34,7 35,5
Situation matrimoniale du chef de ménage (femme)								
- Mariée								
- Divorcée ou veuve	64,0 74,5	76,5 74,3	58,1 72,6		38,7 32,8	39,6 36,1	27,8 34,8	
- célibataire	54,2	67,7	60,6		22,4	32,9	31,0	

Source : INSTAT/EPM 1993, 1999, 2001

Tableau 34 : Indicateurs de pauvreté selon le genre du Chef de ménage (%)

	PO			P1			P2		
Tous les ménages									
Chef de Ménage	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	51,2	73,8	69,0	18,8	29,1	26,9	9,1	14,6	13,4
Féminin	56,0	71,4	67,5	22,2	27,5	26,2	11,3	13,8	13,2
Ensemble	52,0	73,5	68,8	19,3	28,9	26,8	9,4	14,5	13,4
Ménages de taille supérieure à 2									
Masculin	52,6	75,5	70,6	19,4	29,9	27,6	9,4	15,0	13,8
Féminin	61,5	77,2	73,3	24,7	30,5	29,0	12,6	15,5	14,8
Ensemble	53,9	75,7	71,0	20,2	30,0	27,8	9,9	15,1	13,9

Source : INSTAT /DSM /EPM /EPM 2005

PO = Proportion de population vivant au dessus du seuil de pauvreté

P1 = Ecart moyen entre le revenu des personnes vivant au-dessus du seuil de pauvreté

P3 = « sévérité » exprime la somme des carrés des écarts entre le revenu et le seuil de pauvreté.

IV. CONCLUSIONS

Si le but du RA est de « produire une nouvelle photographie des structures et des caractéristiques de l'agriculture malgache », l'analyse selon le genre apporte un éclairage et une perspective nouvelle permettant de mettre en évidence certaines réalités autrement occultées par une approche trop globale, sans distinction de sexe .

Le Recensement Général Agricole 2004/2005 a fait un progrès important dans la collecte de données désagrégées par sexe, complétée par l'analyse de la dimension « genre ». Il permet d'avoir une vue d'ensemble très informative sur le secteur agricole et rural selon les perspectives du genre. Les données démographiques sont particulièrement bien développées et détaillées. Une analyse plus approfondie au niveau régional permet de mettre en évidence des situations spécifiques telles que la composition de la population agricole dans certaines classes d'âge données et selon le sexe, les phénomènes migratoires. Les données nationales et régionales, désagrégées selon le sexe du chef d'exploitation sont particulièrement utiles.

On note aussi une amélioration significative non seulement dans le processus de production et d'analyse mais également dans la présentation des résultats, complétés par l'analyse de la dimension « genre ». On dispose de données désagrégées par sexe pour la riziculture qui occupe 55 % des superficies cultivées et plus de la moitié de celles de celles plantées en céréales. Cette spéculation présente un intérêt particulier pour la « dimension genre » en ce qui concerne la répartition des rôles et responsabilités d'une part et, de l'autre pour la sécurité alimentaire des ménages. Les différents sous-secteurs agricoles offrent des données désagrégées par sexe de manière inégale : le sous-secteur de la pêche et aquaculture fournit des informations très utiles sur la répartition des activités selon le sexe.

En revanche on ne dispose d'aucune donnée désagrégée par sexe pour celui de l'élevage. D'autres aspects sont traités partiellement comme l'accès à l'éducation et le taux d'analphabétisme qui concernent seulement les chefs de famille alors qu'il aurait été utile de connaître la situation globale des populations rurales dans son ensemble. C'est aussi le cas de la main d'œuvre pour lequel il serait utile, par exemple, de connaître la répartition des tâches et responsabilités de tous les membres de l'exploitation et non seulement celle des chefs d'exploitation. La même préoccupation concerne le taux d'occupation par sexe et par saison. D'autres paramètres ne sont pas du tout abordés comme la santé et les problèmes démographiques, les niveaux de rémunération et des gages, l'accès aux ressources productives. Les données ne permettent pas non plus de calculer les revenus et encore moins de donner leur répartition parmi les membres de l'exploitation.

Il en est de même pour les organisations professionnelles et notamment les organisations et associations féminines. Leurs rôles respectifs sont connus pour le renforcement et la dynamisation des sociétés rurales. C'est la raison pour laquelle il a été proposé de réaliser des enquêtes complémentaires pour avoir une idée plus complète de la situation du « genre », dans les activités de production agricole proprement dites, mais aussi dans les autres services qui y sont étroitement liés, comme les services financiers, les ressources humaines, les équipements et les infrastructures. Ces aspects devraient être mis en relief pour éclairer les décideurs sur la dynamique économique et sociale qui sous-tend les activités au sein des exploitations agricoles.

Par ailleurs, il manque un certain nombre de paramètres qui auraient pu être aisément inclus dans le questionnaire sans coût supplémentaire excessif. Il s'agit, par exemple, du taux d'accès à l'éducation et à l'alphabétisation /sexe, les formes de propriété foncière et les modes de tenure des terres/sexe.

Il y a cependant d'autres paramètres importants qui nécessiteraient un réaménagement des questionnaires : il s'agit par exemple du niveau de rémunération et les gages versés à chaque catégorie de main d'œuvre, l'accès aux ressources productives, l'accès aux organisations professionnelles, le taux d'occupation /sexe/saison. Dans ce document sur la « Dimension du genre dans le Recensement agricole », il a été nécessaire d'apporter des compléments d'information provenant d'autres études ou enquêtes. Cette situation milite pour l'établissement de programme de collaboration avec d'autres organismes de collecte de données statistiques pour créer une synergie. Il est en effet hors de question de tout intégrer dans le RA. Il s'agit, d'une part, d'identifier les points essentiels qui doivent impérativement figurer dans les résultats pour avoir une idée la plus complète possible du système de production et des protagonistes de la production agricole. De l'autre, il faudrait étudier la façon d'intégrer le plus d'éléments possible les questions relatives au genre sans pour autant entraîner des coûts supplémentaires importants.

V. RECOMMANDATIONS

Afin de maximiser la qualité et la portée des données fournies par le Recensement Agricole, la dimension genre pourrait être mieux prise en compte en intégrant les facteurs suivants qui portent à la fois sur les concepts, les définitions et les méthodes.

Le dénombrement de l'enquête proprement dite

La présence des 2 conjoints devrait être obligatoire et non optionnelle afin d'éviter les sous-estimations, les interprétations ou les oublis volontaires ou involontaires. En effet, ils ne sont pas toujours, l'un et l'autre, en parfaite connaissance de tous et de chacun des membres de la famille.

Enquêtes complémentaires en genre

Le but est de recueillir des données complémentaires notamment en ce qui concerne l'accès aux ressources, la division des tâches et la distribution des revenus. Il faut donc prévoir des analyses additionnelles et des consultations des groupes socio-économiques en veillant à l'équilibre du genre.

Evaluation des programmes de réduction de la pauvreté

Faire une analyse de l'impact différencié des différents programmes sur l'économie agricole /sexe, notamment dans les domaines suivants : réforme foncière, réforme financière- surtout dans la micro-finance, infrastructure, réformes commerciales, sécurité alimentaire.

Désagrégation par sexe des données et informations

L'étendre le plus possible dans la présentation des principaux résultats. Des spécialistes de « l'analyse du genre » devraient participer aux opérations-clés, de la collecte à la présentation des résultats. Il faudrait compléter les informations sur les femmes Chefs de Ménages (CM) par une analyse de l'impact de la pauvreté sur cette catégorie socio-professionnelle. Cela permettra de connaître le phénomène de transmission inter-générationnelle de la pauvreté qui affecte particulièrement les filles appelées à se substituer aux mères, devenues soutien de famille, pour les tâches domestiques. Il en résulte un accès limité à l'éducation et aux soins de santé, sans parler de la situation de précarité plus grande par rapport aux catégories de ménage. Il est souhaitable de désagréger par genre la répartition physique des superficies exploitées par province selon le mode de faire-valoir, notamment en ce qui concerne la possession ou non de titre de propriété. Mais il serait aussi important de connaître la répartition socio-professionnelle et selon le genre des systèmes de location des terres (fermage et métayage). Elle devrait être complétée par une étude sur le système d'héritage par province et par région

Dialogue utilisateur-producteur de données agricoles

La dimension du genre devrait être parmi les points importants de discussion. La connaissance des besoins en produits finaux doit orienter le contenu des questionnaires, les méthodes de collecte utilisées, le système de tabulation et l'analyse des résultats.

Stratégies de diffusion et d'utilisation des données

Les programmes d'Information et Communication (IEC) doivent cibler une gamme très large d'acteurs comprenant les décideurs, la société civile, les associations et organisations féminines, les organisations internationales sans parler des services chargés du « genre ». Une stratégie de diffusion des données devrait être plus explicite en ce qui concerne la dimension genre. Il faudrait, en particulier, une approche spécifique pour sensibiliser et informer l'audience féminine, comparativement moins accessible, à cause du niveau d'instruction inférieur à celui des hommes et à un taux élevé d'analphabétisme. Le budget correspondant devrait être inclus dans le programme général de RA afin de s'assurer d'une certaine continuité et cohérence.

Statut juridique

Différencier le statut juridique de l'exploitation agricole et celui des membres individuels de l'exploitation. En effet, les statuts individuels influencent l'accès aux ressources et aux bénéfices des activités agricoles.

Les ressources humaines

Il serait opportun de fournir des données désagrégées par sexe, d'une part, sur la répartition de la main d'œuvre familiale, de la main d'œuvre externe -temporaire et de longue durée ; de l'autre, selon le sexe du chef d'exploitation. Ces données peuvent être très importantes pour l'évaluation de l'efficacité et des rendements en fonction des sexes de la main d'œuvre.

L'équilibre du genre

Indiquer la composition par sexe des équipes de superviseurs, des contrôleurs et des recenseurs. La présence d'éléments féminins peut faciliter grandement l'obtention de renseignements auprès de la population féminine dans certaines cultures.

Sensibilisation et publicité

Tenir compte des spécificités de la population féminine : taux plus élevé d'analphabétisme, niveaux scolaires plus bas, mobilité plus réduite pour accéder aux sources classiques d'information.

Détermination des surfaces minimum

Les exploitations agricoles, surtout sur les Hautes Terres sont très exiguës par manque de terres. Les parcelles allouées aux activités féminines le sont encore plus. Ainsi, fixer une superficie minimum risque d'occulter des activités qui sont pourtant essentielles pour la sécurité alimentaire et les revenus au niveau des ménages.

Définitions des activités économiques de la population active agricole et catégorisation du travail domestique

Le travail domestique, considéré comme non productif devrait, au contraire être considéré comme hautement économique, car permet, entre autres, la reproduction et l'entretien de la main d'œuvre et favorise l'exercice des activités économiques proprement dites. De plus, il est consommateur de temps et d'énergie. Il devrait donc figurer sur les données sur les activités des membres de l'exploitation, à l'intérieur et à l'extérieur.

Prise en compte des produits agricoles secondaires

Leur rôle dans la sécurité alimentaire et le revenu des ménages est important. La liste des principales plantes pourra être fournie par l'enquête préliminaire.

Identification de la vulnérabilité

Elle se détermine en particulier à partir des revenus et des niveaux de sécurité alimentaire (accès aux aliments en quantité et qualité). Il serait important de pouvoir désagréger les indices de pauvreté par sexe et selon le sexe du chef d'exploitation.

Analyse des distributions des rôles et des tâches :

La connaissance de ces indicateurs est un facteur-clé dans la formulation des politiques de développement agricole et rural. Elle permet notamment de mettre en évidence les responsabilités respectives et les charges de travail correspondantes, à la fois pour les tâches productives et reproductives. Par ailleurs cette opération permet de dresser la typologie des exploitations agricoles en fonction de la répartition des rôles et responsabilités afin d'adapter les programmes de formation et de vulgarisation agricoles.

Les revenus agricoles et non agricoles /sexe

Ces connaissances sont utiles pour l'évaluation des systèmes de production sur les membres du ménage en tant qu'unité, mais aussi pour mesurer la performance de chacun. Ils sont liés au degré d'accès au pouvoir de décision et à l'importance respective du pouvoir économique. Elles permettent d'établir les « indices de vulnérabilité ». Ce thème

comprenant, entre autres, le niveau et la répartition entre les membres de l'exploitation pourrait faire l'objet d'une enquête connexe

Elaboration des questionnaires :

Veiller à l'intégration des questions sensibles au genre dès le début. Associer les structures chargées du genre dans cette opération ainsi que les organisations féminines agricoles. Inclure des énumératrices dans l'administration des questionnaires

La formation

Inclure le thème sur « l'analyse du genre dans la formation des superviseurs, contrôleurs et énumérateurs. A cet effet, élaborer un manuel spécifique.

Méthodes :

Elles consistent en une série de mesures et d'approches :

- Veiller à l'équilibre du genre dans l'équipe chargée de l'ensemble des opérations, notamment chez les enquêteurs, pour mieux appréhender la dimension genre
- Introduire « l'analyse du genre » dans la formation des enquêteurs
- Tenir compte de la considération du genre dans la conception du questionnaire, le choix du système d'échantillonnage, les activités de collecte, de tabulation, d'interprétation, d'analyse et de présentation des données.
- Utiliser une méthode d'enregistrement appropriée, la meilleure étant l'enregistrement journalier pour mieux tenir compte de la parcellisation du temps de certains membres de la famille, y compris les femmes
- Sélectionner des indicateurs supplémentaires selon les situations socio-culturelles locales
- Utiliser des questionnaires structurés et d'autres méthodes d'observation et de collecte de données susceptibles de fournir une vue d'ensemble des situations des populations rurales
- Etablir une liste de thèmes qui ne peuvent pas être enregistrés par les opérations courantes de recensement et qui sont cependant très importantes.
- Effectuer des re-tabulations et des tabulations croisées
- Cerner les caractéristiques et les structures des exploitations agricoles en élargissant le cadre d'analyse à toutes les activités productives et reproductives de tous les membres de la famille.
- Utiliser, au besoin les résultats d'autres enquêtes, en particulier les enquêtes démographiques et de population, les enquêtes sur les ménages, les enquêtes sanitaires, ou études, aux fins de comparaison et de complémentarité.

VI. ANNEXES

- **TABLEAUX**

- **GRAPHIQUES**

- **LISTE DES SPHERES SUR LES FEMMES ET L'AGRICULTURE**

- **ETUDE DE CAS : PROJET PDFIV (PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER INTEGRE DU VAKINANKARATRA)**

6.1. LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 : Répartition de la population agricole selon le sexe par province
- Tableau 2 : Répartition de la population agricole selon l'âge et le sexe (Effectif)
- Tableau 3: Répartition de l'effectif de la population agricole âgée de plus de 12 ans par province
- Tableau 4: Répartition de la population agricole de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale par Région (%)
- Tableau 5: Répartition de la population agricole de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale par Province (%)
- Tableau 6 : Distribution des ménages par genre du Chef de ménage et selon le milieu (%)
- Tableau 7 : Distribution de la population selon le genre du Chef de ménage par milieu (%)
- Tableau 8 : Distribution des Chefs de ménage par catégorie socio-économique selon le genre (%)
- Tableau 9 : Répartition des exploitations agricoles par province et selon le sexe du chef
- Tableau 10 : Répartition des exploitations agricoles par groupe d'âge et selon le sexe du chef
- Tableau 11 : Ratio de dépendance économique selon le milieu et la région de résidence (%)
- Tableau 12 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction, par milieu et par genre (%)
- Tableau 13: Répartition des chefs d'exploitation par province selon le niveau d'instruction et le sexe
- Tableau 14 : Niveau d'instruction selon le milieu et le sexe (%)
- Tableau 15 : Distribution de la population par niveau d'instruction du chef de ménage selon le milieu (%)
- Tableau 16 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction, selon le groupe socio-économique du chef de ménage (%)
- Tableau 17 : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus , par province, milieu et genre (%).
- Tableau 18 : Superficie physique des exploitations agricoles par province selon le sexe du chef d'exploitation (Ha)
- Tableau 19 : Caractéristiques des exploitations agricoles dirigés par les hommes et les femmes
- Tableau 20: Répartition de la superficie rizicole irriguée développée par province selon le mode de culture (Ha)
- Tableau 21 :Superficie physique rizicole moyenne par exploitation, par province selon le sexe du chef d'exploitation (Ha).
- Tableau 22 : Répartition de la superficie rizicole physique par province selon le sexe du chef d'exploitation (Ha).

- Tableau 23 : Répartition de la superficie rizicole développée par province selon le mode de fertilisation (Ha).
- Tableau 24 : Répartition des exploitants éleveurs de poissons par province selon le sexe
- Tableau 25 : Elus CECAM en 2004 (%)
- Tableau 26 : Evolution du taux de pénétration de 2000 à 2005
- Tableau 27 : Occupation des femmes / situation matrimoniale /milieu de résidence /niveau d'instruction
- Tableau 28 : Actifs des ménages agricoles selon le sexe du Chef de ménage
- Tableau 29 : Taux d'activité selon le sexe et par région (%)
- Tableau 30 :Taux de sous-emploi lié à la durée du travail selon la branche d'activité et selon le sexe (%)
- Tableau 31 : Taux de situation d'emploi inadéquat selon la branche d'activité et selon le sexe (%)
- Tableau 32 : Revenus salariaux annuels moyens par sexe et selon les régions (Unité : Ariary)
- Tableau 33 : Situation de pauvreté selon le genre et la situation matrimoniale du chef de ménage.
- Tableau 34 : Indicateurs de pauvreté selon le genre du Chef de ménage (%)
- Tableau 35 : Motivations des femmes pour participer aux activités d'un groupement
- Tableau 36 : Utilisation et exploitation de la terre par la femme:
- Tableau 37 : Processus d'accès des groupements féminins à la terre
- Tableau 38 :Utilisation et exploitation de la terre par les groupements (%)

6.2. LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique 1 : Répartition de la population agricole selon le sexe par province
- Graphique 2: Pyramide des âges de l'ensemble de la population agricole
- Graphique 3: Répartition de l'effectif de la population agricole âgée de plus de 12 ans par province
- Graphique 4: Répartition de la population agricole de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale
- Graphique 5 : Distribution des ménages par genre du Chef de ménage et selon le milieu (%)
- Graphique 6 : Distribution de la population selon le genre du Chef de ménage par milieu (%)
- Graphique 7 : Distribution des Chefs de ménage par catégorie socio-économique selon le genre (%)
- Graphique 8: Répartition des chefs d'exploitation selon le groupe d'âge et le sexe
- Graphique 9 : Pyramide des âges des chefs d'exploitation
- Graphique 10: Répartition des chefs d'exploitation selon le groupe d'âge et le sexe
- Graphique 11 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction selon le genre (%)
- Graphique 12: Répartition des chefs d'exploitation par province selon le niveau d'instruction et le sexe
- Graphique 13 : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus par province selon le genre (%).
- Graphique 14 : Superficie physique des exploitations agricoles par province selon le sexe du chef d'exploitation
- Graphique 15 : Répartition de la pratique des différentes modes culturales
- Graphique 16 : Superficie physique rizicole moyenne par exploitation, par province selon le sexe du chef d'exploitation (Ha).
- Graphique 17 : Répartition de la superficie rizicole physique par province selon le sexe du chef d'exploitation (Ha).

6.3. LISTE DES SPHERES SUR LES FEMMES ET L'AGRICULTURE

Emploi :

- Ensemble de la main-d'œuvre, hommes et femmes dans l'agriculture commerciale et de subsistance.

Accès aux facteurs de production :

- Aux différents intrants : terre, eau, nouvelles technologies, crédit agricole, semences, fertilisants, pesticides
- Aux services de formation et de vulgarisation agricoles :
 - à la main d'oeuvre
 - au système de commercialisation
 - à l'information et à la communication

Accès aux organisations agricoles et rurales :

- Institutions de crédit
- Coopératives
- Organisations professionnelles
- Syndicats
- Groupements et associations

Participation à la prise de décision :

- Au sein du ménage : sur l'utilisation des revenus, l'allocation des ressources selon les activités de production (capital, équipement, main d'œuvre, intrants, technologie.....)
- Au sein de la communauté : associations professionnelles, groupements, institutions communautaires locales.

Niveaux d'éducation :

- Analphabète
- Enseignement primaire
- Enseignement secondaire
- Enseignement supérieur
- Formation professionnelle
- Formation informelle

Habitat et conditions de vie :

- Accès à l'eau, l'électricité, l'assainissement, les infrastructures socio-sanitaires.
- Accès aux moyens de communication : presse écrite, radio, télévision, centres d'information, routes.

Revenus :

- Taux de salaire
- Type de rémunération
- Niveau de revenus, monétaires et non monétaires

Marché / Communication :

- Distance et type de marché local
- Circuits de commercialisation / produit

Nutrition :

- Situation nutritionnelle : disponibilité alimentaire et apports énergétiques.

Composition et taille du ménage :

- Par sexe et par classe d'âge

Population :

- Principales variables démographiques : taux de natalité, de mortalité, de croissance de la population, mouvement de population

6.4. ETUDE DE CAS : PROJET PDFIV (PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER INTEGRE DU VAKINANKARATRA)

2

Ce projet mentionne dans les résultats et acquis qu'il a surtout bénéficié aux jeunes et aux femmes. En outre, la méthodologie développée par le PDFIV est utilisée par d'autres communes de l'Ile. C'est dans le cadre de ce projet qu'une étude des plus complètes a été effectuée, intitulée : « Etude et stratégie d'appui à la promotion des femmes à Ambatolampy ». Les deux parties de l'étude abordent deux aspects complémentaires : d'une part sur la place de la femme dans les communautés de base, et d'autre part sur la définition des stratégies d'appui à la promotion de la femme dans le milieu rural.

Cette étude s'est déroulée à Ambatolampy qui se trouve à 70 Km au Sud de la capitale. Elle n'est pas représentative de toute l'Ile mais peut être considérée comme typique des Hautes Terres. Deux catégories de femmes ont été retenues comme public-cibles après une investigation préliminaire :

1) - Femmes appartenant à la couche défavorisée dans deux tranches d'âge : 15 à 27 ans et 34 à 42 ans. Elles sont en majorité illettrées ou ayant juste fréquenté une partie du cycle primaire d'enseignement. Elles sont impliquées dans les activités agricoles et surtout l'élevage et ne sont pas propriétaires des terres.

2) - Femmes de la couche moyenne dans deux tranches d'âge : 27 à 34 ans et 42 à 66 ans. Elles ont fréquenté le cycle secondaire et exercent plutôt des activités commerciales (petit commerce et artisanat) et sont propriétaires de leurs terres.

L'étude a analysé 6 points particuliers dans sa première partie :

- Les conditions d'accès des femmes aux groupements.
- L'accès à la terre pour les femmes et les groupements féminins.
- L'accès des femmes à la formation et à l'assistance- conseil.
- Les activités génératrices de revenu.
- Les mesures d'allègement de travail
- L'impact des projets.

² Sensibilisation de la population pour la participation de la femme à la gestion des forêts selon le genre. MEF / GTZ 1998

1)- Accès aux groupements

Les situations des deux catégories différentes en ce qui concerne d'abord les facteurs de blocage. Les premières ne disposent pas d'aide familiale, ont des charges de travail au sein du ménage et dans les activités productives. Ce sont des facteurs qui constituent un frein à leur participation aux activités d'un groupement. De plus, il y a les paramètres personnels : timidité, manque d'habitude du travail de groupe, méfiance. Pour les autres, les causes de leur hésitation à joindre les groupements sont plutôt le manque de clarté sur les objectifs de ces derniers et l'insuffisance des moyens pour atteindre les objectifs.

Le tableau suivant donne un aperçu des motivations des femmes pour participer aux activités d'un groupement.

Tableau 35 : Motivations des femmes pour participer aux activités d'un groupement

- Les membres ont toutes les mêmes chances de réussir	96%
- Il n'y a pas de problèmes pour l'utilisation et l'exploitation de la terre	78%
- Il n'y a pas de problèmes pour le partage des produits et revenus	61%
- Toutes peuvent bénéficier des information/ formations	95%
- Si le groupement n'existe plus, la terre revient au propriétaire initial (donateur ou prêteur).	36%

2) - Accès à la terre

Deux cas sont ici à considérer :

- l'accès individuel des femmes à la propriété foncière.
- l'accès des groupements des féminins à la terre.

Dans cette zone des Hauts Plateaux, les filles jouissent, au même titre que les garçons, de l'héritage par ascendance de la terre. Il n'y a pas de contraintes juridiques ou légales à l'accès à la propriété foncière, que ce soit par héritage ou par achat. Par ailleurs, la propriété juridique, légale ou informelle, n'a pas d'impact sur son utilisation ou son exploitation par les femmes. La décision se prend au sein du ménage, en général, de manière consensuelle. Les problèmes peuvent surgir lorsqu'il y a mésentente au sein de la famille ou en cas de volonté unilatérale d'extension des activités par les femmes pour acquérir des terres de leur propre initiative. Le tableau suivant montre la structure de décision au sein du ménage pour l'utilisation et l'exploitation de la terre.

Tableau 36 : Utilisation et exploitation de la terre par la femme:

Elle ne décide pas seule de l'utilisation et l'exploitation	67%
Les époux décident ensemble	76%
Quand elle a d'autres terres, elles ne sont pas toutes exploitées faute de moyens	53%
Le moyen de production principal est l'angady	100%
L'exploitation est faite par une ou deux personnes qui se font aider par des salariés selon les besoins	62%

Pour leur part, les groupements féminins ont bénéficié des facilités offertes par les communautés locales d'exploiter des terres communales ou domaniales. Les groupements les plus aisés ont la possibilité, soit de louer, soit d'acquérir des terres. Le tableau ci-après décrit le processus d'accès des groupements à la terre tandis que le suivant fournit des informations sur l'utilisation et l'exploitation des terres par les groupements.

Tableau 37 : Processus d'accès des groupements féminins à la terre

- Intérêt du groupement féminin pour la question	100%
- Processus d'accession à la terre :	
8 empruntée à une des membres	
9 achetée au propriétaire	58%
10 donnée par un membre	26%
11 louée à un membre ou non	21%
- Facteur bloquant : pas de blocage	16%
12 par rapport à la famille	
13 par rapport au mari	64%
14 par rapport aux us et coutumes	64%
15 par rapport à l'administration	68%
- Facteur favorisant : tous les membres peuvent exploiter les terres	52%
	96%

Tableau 38 : Utilisation et exploitation de la terre par les groupements (%)

Riziculture	44
Culture sèche	36
Culture maraîchère	16
Aviculture	20
Pépinière	40
Vannerie	28
Couture	52
Démonstration culinaire	36
Information (formation en santé, propreté, puériculture)	44